

BE-A0524_707414_703140_FRE

Inventaire des archives du Bureau de
l'Enregistrement de Colfontaine,
anciennement Bureau de l'Enregistrement
de Pâturages, 1814-2006



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Instruments de recherche.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	9
Archives.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Sélections et éliminations.....	14
Accroissements / compléments.....	15
Mode de classement.....	15
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	17
I. Registres de formalité et de recette.....	17
A. Actes civils publics.....	17
1 - 1145 Registres de formalité et de recette des actes civils publics (5). 1814-1986.....	17
2 - 354 Registres de formalité et de recette des actes civils publics (5). Deuxième série. 1850-1939.....	17
1020 - 1145 Registres de formalité et de recette des actes civils publics (5). Deuxième série. 1939-1986.....	39
B. Actes sous seing privé.....	46
355 - 420 Registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (6). 1814-1960.....	46
356 - 420 Registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (6). Deuxième série. 1er juin 1850 - 10 mai 1960.....	47
421 - 428 Registres de formalité et de recette, actes sous seing privé dont une copie ou un double doit être déposé au bureau (6 ²). 21 mars 1921 - 21 mars 1963.....	51
C. Annexes.....	51
429 - 440 Copies de baux. 1921-1933.....	51
1146 - 1195 Actes sous seing privé et procès-verbaux de cession de mitoyenneté. 1920-1975.....	52
II. Biens à l'étranger.....	56
441 - 442 Sommiers des propriétés situées en France et appartenant à des personnes domiciliées en Belgique, dans le ressort du bureau (45). 1851-1966.	56
III. Dépôt des déclarations de succession et d'affichage.....	57
443 - 450 Registres de dépôt des déclarations de succession et de mutation par décès (47). 1959-1997.....	57
451 - 452 Registres de dépôt des déclarations d'affichage et des déclarations de profession en matière d'opérations de bourse, d'assurance, de location de coffre forts et de transport de voyageurs en commun (47bis). 1937-1953.....	57
IV. Correspondance.....	58
453 - 473 Registres de correspondance (49). 10 novembre 1915 - 12 mars 1981.	58

V. Tables alphabétiques et répertoires.....	60
A. Acquéreurs.....	60
474 - 508 Tables alphabétiques des acquéreurs et nouveaux possesseurs de biens immeubles réels (50/2). 1814-1859.....	60
474 - 490 Première série. 1814-1843.....	60
491 - 508 Deuxième série. 1844-1859.....	61
B. Vendeurs.....	62
509 - 516 Tables alphabétiques des vendeurs et précédents possesseurs de biens immeubles (50/3). 1814-1859.....	62
509 - 512 Première série. 1814-1843.....	62
513 - 516 Deuxième série. 1844-1859.....	62
C. Partages et copartageants.....	63
D. Contrats de mariage.....	63
519 - 521 Tables alphabétiques des contrats de mariage (50/6). 1831-1858..	63
E. Créanciers.....	63
522 - 523 Répertoires généraux des créanciers (51). 1912-1977.....	63
F. Propriétaires.....	63
524 - 540 Tables générales des propriétaires (52). 1870-1912.....	63
G. Décès.....	65
541 - 560 Tables des décès (54). 1950-1983.....	65
VI. Instructions et inventaires.....	67
562 - 563 Inventaires des registres, sommiers, tables et autres documents (57). 1870-1976.....	67
VII. Comptes mobiles.....	68
A. Personnes physiques.....	68
1. Cimetière.....	68
564 - 779 Comptes mobiles apurés des personnes physiques (58). 1912-2003.....	68
2. Actifs.....	81
780 - 893 Comptes mobiles actifs des personnes physiques (58). 1912-2006.....	81
B. Personnes morales.....	88
1. Cimetière.....	88
894 - 895 Comptes mobiles apurés des personnes morales (58). 1912-2003.....	88
2. Actifs.....	88
896 - 900 Comptes mobiles actifs des personnes morales (58). 1912-2006.....	88
VIII. Registre des étrangers.....	90
IX. Déclarations de succession et de la taxe compensatoire à charge des a.S.B.L.....	91
A. Personnes physiques.....	91
902 - 1017 Déclarations de succession (187). 1818-1899, 1922-1945.....	91
B. Associations sans but lucratif.....	98

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Bureau de l'Enregistrement Colfontaine, ex-Pâturages

Période:

1814 - 2006

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.684

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 1195.00
- Etendue inventoriée: 47.80 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents de plus de 100 ans sont librement consultables. Les documents fiscaux de moins de 100 ans sont sensibles du point de vue de la protection de la vie privée. Leur consultation n'est possible qu'avec l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume ou de son délégué, moyennant la remise d'une fiche d'identification et d'un formulaire de recherche signé du demandeur. En outre, l'autorisation du receveur est nécessaire pour les parties intéressées à l'acte ou leurs ayants droit. Pour les tiers, l'autorisation du receveur et du juge de paix du canton où siège le bureau est nécessaire ¹.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche de W. De Keyzer, P. Hubaut, M. Monoyer et J. Sotteau, *Inventaire des archives des bureaux de l'enregistrement versées aux Archives de l'État à Mons*, vol. 2, 1985-2003, p. 165-172, ainsi que les différents bordereaux de versement.

1 F. PLISNIER, La communicabilité et l'accessibilité des archives. Bases légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'Etat dans les provinces wallonnes (y compris la Communauté germanophone) et en région bruxelloise, Bruxelles, 2011, p. 60-61 (Miscellanea Archivistica Studia, 199).

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bureau de l'enregistrement de Colfontaine (1977-2014).

Anciens noms

Bureau de l'enregistrement de Pâturages (1970-1976).

Bureau de l'enregistrement et des successions de Pâturages (1953-1970).

Bureau des actes civils et des successions de Pâturages (1921-1953).

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Pâturages (1850-1921).

Autre producteur

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Pâturages (1814-1815).

HISTORIQUE

Les lois révolutionnaires des 5 et 19 décembre 1790 instaurent les droits d'enregistrement, taxes sur les transferts de biens (surtout immobiliers), prélevées par le biais d'un enregistrement par le fonctionnaire compétent. Les premiers bureaux de l'enregistrement et des domaines sont créés dans nos régions en 1796, après notre annexion à la République française. Le ressort d'un bureau correspond à une ou plusieurs municipalités cantonales.

Avant la réorganisation de 1808 ayant établi un bureau autonome à Pâturages pour le canton judiciaire de ce nom, les communes de ce canton dépendent des bureaux établis à Mons.

Par décision du directeur général de l'enregistrement et des domaines du 12 septembre 1807 réorganisant les services de l'enregistrement, neuf bureaux sont établis dans l'arrondissement communal de Mons. Ils sont placés à Enghien, Soignies, Chièvres, Lens, Mons (trois bureaux), Pâturages et Boussu ².

Le bureau de Pâturages se compose du territoire des 17 communes du canton de Pâturages, à savoir : Asquillies, Aulnois, Blaregnies, Bougnies, Eugies, Frameries, Genly, Givry, Gœgnies-Chaussée, Harmignies, Harveng, Havay, Noirchain, Pâturages, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit et Sars-la-Bruyère. Le territoire de la commune de La Bouverie est alors intégré à Frameries. Il le restera jusqu'en 1845. Aucune trace de ce bureau n'est conservée avant 1814, ses archives ayant disparu en 1814 lors du départ des troupes françaises.

Le 27 avril 1814, Jean-Joseph Roger, nommé par arrêté du gouverneur de la Belgique du 6 avril 1814, est installé comme receveur de l'enregistrement et des domaines à Pâturages ³. Il ouvre de nouvelles séries de registres.

Cependant, dès le 22 mars 1815, l'inspecteur de l'enregistrement et des domaines et le receveur Roger arrêtent les registres du bureau " *à cause de la suppression du bureau pour être refondu dans celui de Boussu conformément à l'arrêté de S.A.R. le prince souverain des Pays-Bas en date du 5 mars*

² Archives de l'État à Mons, Collection d'imprimés officiels de l'époque française, n° 835.

³ Voir infra, n° 1.

courant"⁴.

Par arrêté royal du 26 avril 1850, le Bureau de l'enregistrement et des domaines de Pâturages est reformé. Le nouveau receveur, Monsieur Gueuning, est installé le 1er juin 1850⁵. Le bureau exerce l'ensemble des compétences pour le canton de Pâturages.

À partir du 1er avril 1921, les compétences de l'enregistrement des actes judiciaires, des actes d'huissiers et de tous autres ayant pouvoir de faire des exploits ou des procès-verbaux, le recouvrement des droits liquidés en débet, la recette des amendes et frais de justice, des péages, des produits domaniaux et des produits divers pour les cantons de Boussu et Pâturages, celle de l'enregistrement des procurations et autres actes simples sous signature privée pour le canton de Boussu et celle de la recette des amendes et frais de justice, des péages, des produits domaniaux et des produits divers pour le canton de Dour est transmise à un nouveau bureau portant la dénomination de Bureau des produits divers de Boussu. À ce moment, les bureaux de Boussu et de Pâturages prennent la dénomination de " bureau des actes civils et des successions " et celui de Dour de " bureau de l'enregistrement et des successions " ⁶.

Une nouvelle réorganisation est opérée en 1953 pour les bureaux de l'enregistrement de Boussu, Dour, Mons et Pâturages. Le 1er mars 1953, le bureau est rebaptisé Bureau de l'enregistrement et des successions. Il exerce les compétences de l'enregistrement des actes notariés, des actes administratifs, des actes sous seing privé et des actes judiciaires ainsi que la perception des droits de succession pour les communes d'Aulnois, Blaregnies, Frameries, Gœgnies-Chaussée, La Bouverie, Pâturages et Sars-la-Bruyère et la compétence de l'enregistrement des actes judiciaires pour les communes d'Asquillies, Bougnies, Eugies, Genly, Givry, Harmignies, Harveng, Havay, Noirchain, Quévy-le-Grand et Quévy-le-Petit⁷. Les autres compétences sur ces communes sont transmises au Troisième bureau des actes civils et des successions de Mons. Dès 1970, il les récupère pour les communes d'Eugies, Noirchain, Genly, Quévy-le-Petit et Quévy-le-Grand et transmet les compétences du timbre, des recettes domaniales et les produits divers au Quatrième bureau de l'enregistrement de Mons. Enfin, il prend la dénomination de Bureau de l'enregistrement de Pâturages⁸.

La mise en œuvre du processus de fusion des communes, le 1er janvier 1977, va coïncider avec un vaste mouvement de réorganisation des bureaux de l'enregistrement. Le Bureau de l'enregistrement de Pâturages prend la dénomination de Bureau de l'enregistrement de Colfontaine et devient compétent pour les nouvelles communes de Colfontaine et Frameries en matière de perception du droit d'enregistrement et de greffe et de perception du droit de succession, des droits de mutation par décès et de la taxe compensatoire des droits de succession. Les autres compétences sont transmises au Bureau de recettes domaniales et d'amendes pénales de Mons⁹.

4 Voir infra, n° 1.

5 Voir infra, n° 2.

6 Moniteur belge, 25 février 1921, p. 1475-1476.

7 A.M. du 5 juillet 1952, Moniteur belge, 27 février 1953, p. 1110-1112.

8 A.M. du 16 décembre 1968, Moniteur belge, 19 décembre 1969, p. 12260-12264.

9 Arrêté du directeur général du 2 avril 1976, Moniteur belge, 1er mai 1976, p. 5695-5697.

Ce dernier transfert est effectif au 1er mai 1976.

Enfin, suite à la vaste réorganisation du secteur Enregistrement, depuis le 1er avril 2014, le bureau porte la dénomination de 3e bureau de l'enregistrement de Mons 2. Ses compétences sont très fortement modifiées ¹⁰.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les bureaux de l'enregistrement ont pour missions principales : l'enregistrement des actes notariés, des actes administratifs, des actes d'huissiers de justice, des actes judiciaires ainsi que des actes sous seing privé dont notamment les baux locatifs, les procès-verbaux de bornage et de mitoyenneté, les ventes, etc., ainsi que le recouvrement des droits de succession, des droits de mutation par décès et de la taxe compensatoire aux droits de succession mise à charge des associations sans but lucratif et de certains établissements publics.

L'enregistrement est une formalité qui consiste dans la relation d'opérations juridiques sur un registre tenu par un fonctionnaire public préposé à cette fin et appelé receveur de l'enregistrement ¹¹. Cela signifie l'inscription dans la documentation du bureau des données principales contenues dans les actes ou déclarations soumises à l'enregistrement. Ces formalités s'opèrent différemment suivant la teneur de ces actes et déclarations. On y retrouve systématiquement la date des actes ou déclarations, le type d'acte, les noms des contractants, le contenu de ces actes notamment la référence cadastrale lorsque l'acte concerne un bien immobilier ainsi que le montant de la transaction s'il échet.

Pour les actes notariés et administratifs, l'enregistrement se fait par simple analyse. Par conséquent, on ne trouvera qu'un résumé dans la série 5. Si l'on souhaite une copie complète d'un acte notarié concernant des biens immeubles, il faut consulter les minutes du notaire ou celles du bureau des hypothèques. Quant aux actes sous seing privé, leur enregistrement consistait, au départ, en une copie des actes, dans la série 6, qui s'est limitée, plus tard, à une simple analyse. On a donc conservé une série de copies des actes à côté de la série 6 et 6bis.

L'enregistrement donne lieu à la perception d'un droit d'enregistrement qui consiste en un pourcentage de la valeur de la transaction ou en un droit fixe pour les petits actes.

Les documents qui doivent ou peuvent être enregistrés se divisent en deux catégories distinctes : d'une part, les actes, et, d'autre part, les déclarations. Il résulte de la loi du 22 frimaire an VII (12 décembre 1798) que le mot acte est utilisé de manière générique pour toute production ou pièce susceptible d'enregistrement. Il peut donc s'agir soit de jugements ou autres actes judiciaires, soit d'actes extrajudiciaires. Il désigne donc les divers titres assujettis à la formalité de l'enregistrement. L'actuel article 19 du Code des droits d'enregistrement distingue sept types d'actes obligatoirement

10 Arrêté du Président du comité de direction du S.P.F. Finances portant réorganisation des bureaux de l'enregistrement de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale du 24 mars 2014, *Moniteur belge*, 31 mars 2013, p. 27800-27837.

11 V° Enregistrement, dans *Répertoire pratique du droit belge*, t. IV, s.d., p. 571.

enregistrables du seul fait de leur existence. Il s'agit des actes des notaires belges, des exploits et procès-verbaux des huissiers de justice belges, des arrêts et des jugements des cours et tribunaux belges qui contiennent des dispositions assujetties à un droit proportionnel, des actes translatifs ou déclaratifs de propriété ou d'usufruit d'immeubles situés en Belgique, des actes portant bail ou cession de bail d'immeubles situés en Belgique, des procès-verbaux de vente publique d'objets mobiliers corporels dressés en Belgique, des apports de biens meubles ou immeubles à des sociétés belges possédant la personnalité juridique ¹².

La déclaration est, quant à elle, la base de la perception des droits de succession ou de mutation par décès. Elle doit être déposée par les héritiers du défunt dans le bureau d'enregistrement du domicile du défunt ou de la situation des biens. Les associations sans but lucratif et certains établissements publics sont aussi tenus de déposer annuellement une déclaration de patrimoine qui sert de base à la perception de la taxe compensatoire des droits de succession.

À côté du rôle avant tout fiscal de l'administration de l'enregistrement, les bureaux jouent également un rôle civil avec l'enregistrement des actes sous seing privé qui permet de leur donner date certaine à l'égard des tiers ainsi qu'un rôle de contrôle des officiers publics rédacteurs des actes authentiques. Les registres des receveurs sont également une mine inestimable pour établir la situation de fortune d'un individu, l'importance d'une succession recueillie ainsi que l'origine de propriété des biens.

La plupart des bureaux de l'enregistrement ont exercé ou exercent encore certaines compétences domaniales. Il s'agit de la gestion du domaine de l'État, notamment la perception des rentes ou redevances dues par des particuliers, l'aliénation de biens publics ou l'acquisition d'emprises pour l'établissement de routes ou de chemins de fer. Le receveur est ou était enfin chargé de la perception des amendes pénales et des frais de justice. Certaines de ces compétences ont été transmises aux bureaux de recettes domaniales et amendes pénales.

Jusqu'en 2007, les bureaux percevaient également les droits de timbre ou assimilés au timbre. De manière générale, le timbre peut être défini comme "*une empreinte qui est apposée sur les papiers servant à la rédaction des actes et qui est destinée à constituer la marque du paiement de l'impôt établi sur ces papiers*" ¹³. Par extension, l'usage de vignettes sera aussi requis pour l'acquiescement de certains impôts dont les taxes de transmission et de facture. La notion de droits de timbre est aujourd'hui partiellement remplacée par celle des droits d'écriture.

Les 264 bureaux chargés de la perception de l'impôt sur le capital ont été créés en Belgique au sein de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à la fin de l'année 1945 suite à la loi du 17 octobre 1945 ¹⁴introduisant un impôt extraordinaire de 5 % sur le patrimoine des personnes physiques et morales

12 A. MAYEUR, Cours de droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, édition 2008 (www.fisconet.fgov.be 3.1.7.).

13 R. SYMOENS, Le droit de timbre en Belgique, aperçu historique, Bruxelles, 1942, p. 12.

14 Moniteur belge du 28 octobre 1945.

dans un but d'assainissement monétaire ¹⁵. L'arrêté ministériel du 27 avril 1956 met fin à l'activité de ces bureaux ¹⁶.

ARCHIVES

Les archives ont été versées en plusieurs étapes aux Archives de l'État à Mons, en 1951, le 21 mars 1956 (entrée d'archives 295 bis), le 26 février 1961 (EA 542), le 4 mars 1966 (EA 880), le 1er septembre 1970 (EA 1030), le 8 juillet 1976 (EA 1212), le 26 juillet 1990 (EA 1448), le 16 mars 2012 (EA 2149), le 11 mars 2014 (EA 2292) et en janvier 2018 (EA 2486).

15 P. BOURGEOIS, *Le ministère des Finances (1830-1994)*. III. Aperçu des compétences, Bruxelles, 1996, p. 120-121 (*Miscellanea Archivistica Studia*, 88).

16 L. DE FRENNE, *Inventaris van het archief van het Kantoor der Registratie en Domeinen van Grimbergen met betrekking tot de inning van de belasting op het kapitaal, 1945-1956*, Bruxelles, 2012 (*Rijksarchief Leuven, Inventarissen*, 50).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives classées dans le présent inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités du Bureau de l'enregistrement et des domaines de Pâturages ayant existé entre 1808 et 1815 et le Bureau de l'enregistrement de Colfontaine/Pâturages entre 1796 et 2006.

Procédons par grandes séries d'archives ¹⁷:

Registres de formalité et de recette

La première série des registres de formalité et de recette des actes civils publics couvre les années 1814 à 1815 tandis que la seconde débute en 1850 et se poursuit jusqu'à 1986. Les actes notariés et administratifs y sont enregistrés sous forme de colonnes qui reprennent les noms, le domicile et la profession des parties concernées, le nom du notaire et un résumé de l'acte. La série 6 est celle des registres de formalité et de recette des actes sous seing privé. Elle couvre les périodes qui s'étendent de 1814 à 1815 et de 1850 à 1960. Les actes sous seing privé peuvent être des actes de mise en location de biens, des procès-verbaux de bornage ou de cession de mitoyenneté, des procurations, des plans annexés aux actes notariés, etc.

La série 6 bis concerne des actes sous seing privé dont un duplicata ou une copie doit être déposé au bureau, en application de la loi du 28 août 1921 ¹⁸. Elle est conservée pour la période 1921-1963. Des copies de baux ont été conservées pour la période 1921-1933. Des copies d'actes sous seing privé et des procès-verbaux de cession de mitoyenneté ont été conservées pour la période de 1920 à 1975.

Registres de dépôt des déclarations de succession

Les registres de dépôt des déclarations de succession et de la taxe compensatoire à charge des associations sans but lucratif (série 47), conservés pour la période 1959 à 1997, contiennent la mention chronologique du dépôt desdites déclarations et donnent le numéro d'ordre de ces déclarations au sein des recueils des déclarations.

Registres de correspondance

Les registres de correspondance (série 49) forment une belle série qui s'étend de 1915 à 1981. Ils contiennent une transcription du corps des lettres ou au minimum les données essentielles de la correspondance.

Tables alphabétiques des vendeurs et des acquéreurs

Les tables des acquéreurs (série 50/2) ont existé de la création de l'enregistrement à 1859, date à laquelle elles sont remplacées par les répertoires des propriétaires (série 50). La table des vendeurs (série 50/3), également supprimée en 1859, fournissait jusqu'à 1828 le renvoi vers le

17 L'essentiel des informations est tiré de l'ouvrage de P. DE REU, *De geschiedenis van de Algemene Administratie van de Patrimoniumdocumentatie. Organisatie, bevoegdheden, ambtsgebieden, archiefvorming, 1796-2006*, Bruxelles, 2011 (Miscellanea Archivistica Studia 198).

18 P. DE REU, *De geschiedenis van de Algemene Administratie van de Patrimoniumdocumentatie. Organisatie, bevoegdheden, ambtsgebieden, archiefvorming, 1796-2006*, Bruxelles, 2011, p. 260 (Miscellanea Archivistica Studia, 198).

registre de formalité correspondant (actes civils publics et actes sous seing privé) via la date de l'enregistrement. De 1828 à 1859, ce renvoi vers les registres de formalités (soit les séries 5 et 6) doit être recherché, au nom de la personne, dans les tables des acquéreurs auxquelles les tables des vendeurs renvoient. Les séries conservées sont complètes pour la période 1814 à 1859.

Répertoires et tables des propriétaires

De 1860 à 1901, si on connaît le nom de la personne, la table générale des propriétaires (série 52) renvoie au répertoire général des propriétaires (série 50) qui renvoie vers les séries 5 et 6. À partir de 1901 environ, les comptes mobiles (série 58) remplacent partiellement les répertoires des propriétaires. Malheureusement, la série 50 ou répertoire général des propriétaires n'a pas été versée pour ce bureau, comme souvent ailleurs, le receveur invoquant leur utilité administrative. La série 52 couvre elle la période allant de 1870 à 1912. Tables alphabétiques des partages, copartageants et des contrats de mariage Les tables alphabétiques des partages (série 50/4) concernent les biens mobiliers et immobiliers et fournissent les noms des personnes décédées. Elles renvoient aux déclarations de succession. La table des copartageants (série 50/5) donne les noms des copartageants et permet un accès à la tables des partages. Ces deux séries ont été conservées pour la période 1814 à 1815. Les tables des contrats de mariage ont également été conservées pour la période de 1831 à 1858.

Répertoires généraux des créanciers

Les répertoires généraux des créanciers (série 51) renvoient à la documentation hypothécaire. Ils permettent de retrouver toutes les créances inscrites en faveur d'un même créancier, domicilié dans l'arrondissement du bureau. Cette série 51 a été créée en 1846 et théoriquement supprimée en 1966. Deux volumes sont conservés pour la période 1912 à 1977.

Tables alphabétiques des décès

Les tables alphabétiques des décès (série 54) couvrent la période de 1950 à 1983. Lorsque la commune informe le receveur du décès d'une personne, ce fonctionnaire ouvre un article à son nom dans la table et y indique les renseignements généraux sur le défunt. Lorsque la déclaration de succession est déposée, mention de cette déclaration est faite dans la table et l'article est apuré.

Sommiers d'ordres et d'instructions et inventaires des archives

À l'origine, ces sommiers contenaient une transcription des circulaires de l'administration de l'enregistrement, ils ont ensuite été utilisés par les vérificateurs en vue d'y consigner principalement les procès-verbaux de vérification du bureau et les instructions particulières relatives au bureau. Un sommier est conservé pour la période 1840-1905. Deux inventaires des archives du bureau (registre 57) ont également été conservés.

Comptes mobiles

Les comptes mobiles (série 58), créés par la circulaire 1348 du 15 mai 1901, remplacent partiellement le répertoire des propriétaires. Il s'agit de recueils d'environ 250 larges fiches préimprimées et classées alphabétiquement. Un seul compte est ouvert, classé au nom du mari, pour un couple de personnes mariées. Les comptes contiennent les renseignements précédemment mentionnés au répertoire général des propriétaires. Ils renvoient aux séries 5, 6, 6bis et 187 et contiennent également mention des autres bureaux où le

titulaire du compte est connu et son ou ses numéros d'article de la matrice cadastrale. Ils se déclinent en deux séries distinctes : les comptes mobiles actifs, c'est-à-dire les comptes non apurés lors de la suppression de ce système de manutention en 2006, et les comptes mobiles apurés aussi connus sous le nom de cimetièrre. Lors des opérations de refonte des comptes mobiles, les comptes apurés, étaient extraits de la série générale et placés dans une série distincte. Il existe au sein de la série active et de celle du cimetièrre une division entre les personnes physiques et les personnes morales. Seule la série des actifs des personnes morales échappe au classement alphabétique et est classée par numéro d'entreprise. En raison de leur numérisation, les séries ont toutes été versées. Certains comptes mobiles ont cependant été transmis à d'autres bureaux ou intégrés dans la série en provenance d'autres bureaux au gré des modifications de ressort du bureau.

Registres des personnes domiciliées hors du Royaume qui possèdent des immeubles en Belgique

Introduit sous sa forme finale en 1901, ce registre des étrangers (série 60) reprend toutes les personnes dont le domicile est situé à l'étranger et qui détiennent des droits immobiliers dans le ressort du bureau. Le compte mobile renvoie à cette série. Ce registre est théoriquement tenu jusque 1967 au plus tard. Deux registres sont conservés et comportent des mentions relatives à la période 1912 à 1972.

Déclarations de succession et de mutation par décès

Les déclarations de succession (série 187) étaient, à l'origine, enregistrées dans un registre spécifique. À partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation relative aux droits de succession en 1818, les héritiers rédigent la déclaration sur des feuilles isolées qui sont ensuite recopiées dans le registre aux transcriptions des mémoires de déclaration. À partir de 1820, celui-ci n'est plus tenu et les minutes des déclarations sont conservées, numérotées et reliées par année d'introduction. Entre 1818 et 1851, les déclarations négatives c'est-à-dire celles de personnes décédées sans possession, étaient également enregistrées. Cette série porte le numéro 187 depuis 1926¹⁹. Les déclarations sont conservées pour la période 1818 à 1945. À noter que les déclarations conservées pour les années 1818 à 1850 sont le produit de la division des déclarations reçues par le Bureau de Boussu avant 1850. Les recueils pour les années 1900 à 1921 sont manquants.

Déclarations de patrimoine des associations sans but lucratif

La taxe annuelle compensatoire aux droits de succession mise à charge des associations sans but lucratif est introduite par la loi du 27 juin 1921. Ces associations sont dès lors tenues de déposer annuellement une déclaration de patrimoine auprès du bureau des successions. Ces déclarations (série 187/3), parfois réunies dans le recueil des déclarations de succession, sont ici conservées dans une série autonome pour les années 1957 à 1979.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

D'une manière générale, les critères de tri appliqués sont ceux définis dans

19 P. DE REU, La déclaration de succession. Une introduction à l'étude des sources, Bruxelles, 2012, p. 43 (Guides, 77).

l'instruction matériel (version de 2003) de l'Administration générale de la documentation patrimoniale du Service public fédéral Finances. Elle fait office de tableau de tri. En outre, certaines séries, initialement destinées à l'élimination ont été conservées en fonction de leur intérêt historique.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Le fonds du Bureau de l'enregistrement de Colfontaine n'est pas clos. D'autres versements viendront ultérieurement compléter la documentation versée aux Archives de l'État à Mons.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives du bureau producteur étaient classées selon la classification des imprimés et documents définie par l'Administration générale de la documentation patrimoniale.

Ce mode de classement a été conservé dans cet instrument de recherche. Toutefois, les séries supprimées et/ou non numérotées ont été rassemblées autour des séries qui les ont remplacées. Il en va notamment ainsi pour les tables des vendeurs et des acquéreurs qui ont été réunies autour de la série 50 des répertoires généraux des propriétaires.

À l'intérieur des séries, les différentes unités d'archives ont été classées selon leur numéro d'ordre initial et à défaut dans l'ordre chronologique. Le numéro d'ordre initial, nécessaire afin de pouvoir suivre les renvois d'une série à une autre ainsi que pour identifier les mentions d'enregistrement, est placé entre parenthèses à la fin de la description. De plus, il s'agit du numéro sous lequel les séries étaient classées dans l'ancien instrument de recherche.

Description des séries et des éléments

I. REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE

A. ACTES CIVILS PUBLICS

1 - 1145 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES CIVILS PUBLICS (5). 1814-1986.

- | | | |
|----|---|----------|
| 1 | Registres de formalité et de recette des actes civils publics (5).
Première série. 27 avril 1814 - 22 mars 1815 (5/1). | 1 volume |
| 2 | 2 - 354 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES CIVILS PUBLICS (5). DEUXIÈME SÉRIE. 1850-1939.
1er juin 1850 - 19 septembre 1850 (5/1). | 1 volume |
| 3 | 19 septembre 1850 - 22 janvier 1851 (5/2). | 1 volume |
| 4 | 23 janvier 1851 - 15 mai 1851 (5/3). | 1 volume |
| 5 | 15 mai 1851 - 27 août 1851 (5/4). | 1 volume |
| 6 | 27 août 1851 - 24 décembre 1851 (5/5). | 1 volume |
| 7 | 24 décembre 1851 - 4 avril 1852 (5/6). | 1 volume |
| 8 | 4 avril 1852 - 8 juillet 1852 (5/7). | 1 volume |
| 9 | 8 juillet 1852 - 16 novembre 1852 (5/8). | 1 volume |
| 10 | 16 novembre 1852 - 28 février 1853 (5/9). | 1 volume |
| 11 | 28 février 1853 - 4 juin 1853 (5/10). | 1 volume |
| 12 | 4 juin 1853 - 22 septembre 1853 (5/11). | |

		1 volume
13	22 septembre 1853 - 7 décembre 1853 (5/12).	1 volume
14	7 décembre 1853 - 27 mars 1854 (5/13).	1 volume
15	27 mars 1854 - 21 juin 1854 (5/14).	1 volume
16	21 juin 1854 - 28 septembre 1854 (5/15).	1 volume
17	29 septembre 1854 - 9 janvier 1855 (5/16).	1 volume
18	9 janvier 1855 - 14 avril 1855 (5/17).	1 volume
19	14 avril 1855 - 10 juillet 1855 (5/18).	1 volume
20	10 juillet 1855 - 10 octobre 1855 (5/19).	1 volume
21	10 octobre 1855 - 30 janvier 1856 (5/20).	1 volume
22	30 janvier 1856 - 28 avril 1856 (5/21).	1 volume
23	28 avril 1856 - 12 juillet 1856 (5/22).	1 volume
24	12 juillet 1856 - 20 septembre 1856 (5/23).	1 volume
25	20 septembre 1856 - 13 décembre 1856 (5/24).	1 volume
26	13 décembre 1856 - 18 février 1857 (5/25).	1 volume
27	18 février 1857 - 18 avril 1857 (5/26).	1 volume
28	18 avril 1857 - 4 juillet 1857 (5/27).	1 volume

29	5 juillet 1857 - 2 octobre 1857 (5/28).	1 volume
30	2 octobre 1857 - 2 décembre 1857 (5/29).	1 volume
31	2 décembre 1857 - 19 février 1858 (5/30).	1 volume
32	19 février 1858 - 23 avril 1858 (5/31).	1 volume
33	23 avril 1858 - 23 juin 1858 (5/32).	1 volume
34	23 juin 1858 - 2 septembre 1858 (5/33).	1 volume
35	2 septembre 1858 - 16 novembre 1858 (5/34).	1 volume
36	16 novembre 1858 - 1er février 1859 (5/35).	1 volume
37	1er février 1859 - 8 avril 1859 (5/36).	1 volume
38	8 avril 1859 - 4 juillet 1859 (5/37).	1 volume
39	4 juillet 1859 - 27 septembre 1859 (5/38).	1 volume
40	27 septembre 1859 - 31 décembre 1859 (5/39).	1 volume
41	1er janvier 1860 - 21 mars 1860 (5/40).	1 volume
42	22 mars 1860 - 15 juin 1860 (5/41).	1 volume
43	16 juin 1860 - 4 septembre 1860 (5/42).	1 volume
44	5 septembre 1860 - 30 novembre 1860 (5/43).	1 volume

45	1er décembre 1860 - 23 février 1861 (5/44).	1 volume
46	23 février 1861 - 1er mai 1861 (5/45).	1 volume
47	2 mai 1861 - 13 juillet 1861 (5/46).	1 volume
48	13 juillet 1861 - 26 septembre 1861 (5/47).	1 volume
49	26 septembre 1861 - 2 janvier 1862 (5/48).	1 volume
50	2 janvier 1862 - 17 mars 1862 (5/49).	1 volume
51	17 mars 1862 - 26 mai 1862 (5/50).	1 volume
52	26 mai 1862 - 12 août 1862 (5/51).	1 volume
53	12 août 1862 - 5 novembre 1862 (5/52).	1 volume
54	5 novembre 1862 - 21 janvier 1863 (5/53).	1 volume
55	22 janvier 1863 - 6 avril 1863 (5/54).	1 volume
56	6 avril 1863 - 13 juin 1863 (5/55).	1 volume
57	13 juin 1863 - 27 août 1863 (5/56).	1 volume
58	27 août 1863 - 18 novembre 1863 (5/57).	1 volume
59	18 novembre 1863 - 7 février 1864 (5/58).	1 volume
60	8 février 1864 - 19 avril 1864 (5/59).	1 volume
61	19 avril 1864 - 12 juillet 1864 (5/60).	

		1 volume
62	13 juillet 1864 - 11 octobre 1864 (5/61).	1 volume
63	11 octobre 1864 - 3 janvier 1865 (5/62).	1 volume
64	4 janvier 1865 - 15 mars 1865 (5/63).	1 volume
65	15 mars 1865 - 7 juin 1865 (5/64).	1 volume
66	7 juin 1865 - 23 août 1865 (5/65).	1 volume
67	23 août 1865 - 13 novembre 1865 (5/66).	1 volume
68	13 novembre 1865 - 27 janvier 1866 (5/67).	1 volume
69	27 janvier 1866 - 12 avril 1866 (5/68).	1 volume
70	12 avril 1866 - 22 octobre 1866 (5/69).	1 volume
71	22 octobre 1866 - 17 avril 1867 (5/70).	1 volume
72	17 avril 1867 - 30 octobre 1867 (5/71).	1 volume
73	30 octobre 1867 - 14 avril 1868 (5/72).	1 volume
74	14 avril 1868 - 12 octobre 1868 (5/73).	1 volume
75	12 octobre 1868 - 29 mars 1869 (5/74).	1 volume
76	29 mars 1869 - 1er septembre 1869 (5/75).	1 volume
77	1er septembre 1869 - 22 février 1870 (5/76).	1 volume

78	22 février 1870 - 29 juillet 1870 (5/77).	1 volume
79	29 juillet 1870 - 30 janvier 1871 (5/78).	1 volume
80	30 janvier 1871 - 7 juillet 1871 (5/79).	1 volume
81	7 juillet 1871 - 15 décembre 1871 (5/80).	1 volume
82	15 décembre 1871 - 25 avril 1872 (5/81).	1 volume
83	25 avril 1872 - 19 septembre 1872 (5/82).	1 volume
84	19 septembre 1872 - 20 février 1873 (5/83).	1 volume
85	20 février 1873 - 16 juillet 1873 (5/84).	1 volume
86	16 juillet 1873 - 27 novembre 1873 (5/85).	1 volume
87	27 novembre 1873 - 2 février 1874 (5/86).	1 volume
88	2 février 1874 - 1er avril 1874 (5/87).	1 volume
89	1er avril 1874 - 6 juin 1874 (5/88).	1 volume
90	6 juin 1874 - 11 août 1874 (5/89).	1 volume
91	11 août 1874 - 3 novembre 1874 (5/90).	1 volume
92	3 novembre 1874 - 26 janvier 1875 (5/91).	1 volume
93	26 janvier 1875 - 5 avril 1875 (5/92).	1 volume

94	5 avril 1875 - 21 juin 1875 (5/93).	1 volume
95	21 juin 1875 - 15 septembre 1875 (5/94).	1 volume
96	15 septembre 1875 - 27 novembre 1875 (5/95).	1 volume
97	27 novembre 1875 - 17 février 1876 (5/96).	1 volume
98	17 février 1876 - 5 mai 1876 (5/97).	1 volume
99	5 mai 1876 - 21 juillet 1876 (5/98).	1 volume
100	21 juillet 1876 - 24 octobre 1876 (5/99).	1 volume
101	24 octobre 1876 - 22 janvier 1877 (5/100).	1 volume
102	22 janvier 1877 - 17 avril 1877 (5/101).	1 volume
103	17 avril 1877 - 6 juillet 1877 (5/102).	1 volume
104	6 juillet 1877 - 3 octobre 1877 (5/103).	1 volume
105	3 octobre 1877 - 17 décembre 1877 (5/104).	1 volume
106	17 décembre 1877 - 11 mars 1878 (5/105).	1 volume
107	11 mars 1878 - 27 mai 1878 (5/106).	1 volume
108	27 mai 1878 - 17 août 1878 (5/107).	1 volume
109	17 août 1878 - 20 novembre 1878 (5/108).	1 volume
110	20 novembre 1878 - 22 février 1879 (5/109).	

		1 volume
111	22 février 1879 - 23 mai 1879 (5/110).	1 volume
112	23 mai 1879 - 16 août 1879 (5/111).	1 volume
113	16 août 1879 - 11 novembre 1879 (5/112).	1 volume
114	11 novembre 1879 - 1er février 1880 (5/113).	1 volume
115	1er février 1880 - 31 mai 1880 (5/114).	1 volume
116	31 mai 1880 - 27 septembre 1880 (5/115).	1 volume
117	27 septembre 1880 - 14 janvier 1881 (5/116).	1 volume
118	14 janvier 1881 - 5 mai 1881 (5/117).	1 volume
119	5 mai 1881 - 12 août 1881 (5/118).	1 volume
120	12 août 1881 - 26 novembre 1881 (5/119).	1 volume
121	26 novembre 1881 - 8 mars 1882 (5/120).	1 volume
122	9 mars 1882 - 4 juillet 1882 (5/121).	1 volume
123	4 juillet 1882 - 24 octobre 1882 (5/122).	1 volume
124	24 octobre 1882 - 1er février 1883 (5/123).	1 volume
125	1er février 1883 - 3 mai 1883 (5/124).	1 volume
126	4 mai 1883 - 27 août 1883 (5/125).	1 volume

127	27 août 1883 - 19 décembre 1883 (5/126).	1 volume
128	19 décembre 1883 - 30 mars 1884 (5/127).	1 volume
129	30 mars 1884 - 8 juillet 1884 (5/128).	1 volume
130	8 juillet 1884 - 10 novembre 1884 (5/129).	1 volume
131	11 novembre 1884 - 3 mars 1885 (5/130).	1 volume
132	4 mars 1885 - 17 juin 1885 (5/131).	1 volume
133	17 juin 1885 - 24 octobre 1885 (5/132).	1 volume
134	24 octobre 1885 - 20 février 1886 (5/133).	1 volume
135	20 février 1886 - 9 juin 1886 (5/134).	1 volume
136	9 juin 1886 - 25 septembre 1886 (5/135).	1 volume
137	25 septembre 1886 - 13 janvier 1887 (5/136).	1 volume
138	13 janvier 1887 - 26 avril 1887 (5/137).	1 volume
139	26 avril 1887 - 28 juillet 1887 (5/138).	1 volume
140	28 juillet 1887 - 21 novembre 1887 (5/139).	1 volume
141	21 novembre 1887 - 19 mars 1888 (5/140).	1 volume
142	19 mars 1888 - 19 juin 1888 (5/141).	1 volume

143	19 juin 1888 - 22 septembre 1888 (5/142).	1 volume
144	22 septembre 1888 - 9 janvier 1889 (5/143).	1 volume
145	9 janvier 1889 - 15 avril 1889 (5/144).	1 volume
146	15 avril 1889 - 14 août 1889 (5/145).	1 volume
147	14 août 1889 - 3 décembre 1889 (5/146).	1 volume
148	3 décembre 1889 - 17 mars 1890 (5/147).	1 volume
149	17 mars 1890 - 30 juin 1890 (5/148).	1 volume
150	30 juin 1890 - 4 octobre 1890 (5/149).	1 volume
151	4 octobre 1890 - 10 janvier 1891 (5/150).	1 volume
152	10 janvier 1891 - 6 avril 1891 (5/151).	1 volume
153	6 avril 1891 - 27 juin 1891 (5/152).	1 volume
154	27 juin 1891 - 22 septembre 1891 (5/153).	1 volume
155	23 septembre 1891 - 22 décembre 1891 (5/154).	1 volume
156	22 décembre 1891 - 22 mars 1892 (5/155).	1 volume
157	22 mars 1892 - 14 juin 1892 (5/156).	1 volume
158	14 juin 1892 - 13 septembre 1892 (5/157).	1 volume
159	13 septembre 1892 - 27 décembre 1892 (5/158).	

		1 volume
160	27 décembre 1892 - 10 avril 1893 (5/159).	1 volume
161	10 avril 1893 - 29 juin 1893 (5/160).	1 volume
162	29 juin 1893 - 12 octobre 1893 (5/161).	1 volume
163	12 octobre 1893 - 30 janvier 1894 (5/162).	1 volume
164	30 janvier 1894 - 2 avril 1894 (5/163).	1 volume
165	2 avril 1894 - 28 juin 1894 (5/164).	1 volume
166	28 juin 1894 - 3 octobre 1894 (5/165).	1 volume
167	3 octobre 1894 - 25 janvier 1895 (5/166).	1 volume
168	25 janvier 1895 - 11 mai 1895 (5/167).	1 volume
169	12 mai 1895 - 3 septembre 1895 (5/168).	1 volume
170	4 septembre 1895 - 30 décembre 1895 (5/169).	1 volume
171	30 décembre 1895 - 16 avril 1896 (5/170).	1 volume
172	16 avril 1896 - 5 septembre 1896 (5/171).	1 volume
173	5 septembre 1896 - 5 janvier 1897 (5/172).	1 volume
174	5 janvier 1897 - 23 avril 1897 (5/173).	1 volume
175	24 avril 1897 - 15 septembre 1897 (5/174).	1 volume

176	15 septembre 1897 - 2 février 1898 (5/175).	1 volume
177	2 février 1898 - 15 juin 1898 (5/176).	1 volume
178	15 juin 1898 - 9 novembre 1898 (5/177).	1 volume
179	9 novembre 1898 - 16 février 1899 (5/178).	1 volume
180	16 février 1899 - 17 mai 1899 (5/179).	1 volume
181	17 mai 1899 - 29 août 1899 (5/180).	1 volume
182	29 août 1899 - 6 décembre 1899 (5/181).	1 volume
183	6 décembre 1899 - 20 février 1900 (5/182).	1 volume
184	20 février 1900 - 27 avril 1900 (5/183).	1 volume
185	27 avril 1900 - 7 juillet 1900 (5/184).	1 volume
186	7 juillet 1900 - 2 octobre 1900 (5/185).	1 volume
187	2 octobre 1900 - 13 décembre 1900 (5/186).	1 volume
188	13 décembre 1900 - 19 mars 1901 (5/187).	1 volume
189	19 mars 1901 - 1er juin 1901 (5/188).	1 volume
190	1er juin 1901 - 9 août 1901 (5/189).	1 volume
191	9 août 1901 - 8 novembre 1901 (5/190).	1 volume

192	8 novembre 1901 - 3 mars 1902 (5/191).	1 volume
193	3 mars 1902 - 24 mai 1902 (5/192).	1 volume
194	24 mai 1902 - 20 août 1902 (5/193).	1 volume
195	20 août 1902 - 3 décembre 1902 (5/194).	1 volume
196	3 décembre 1902 - 11 mars 1903 (5/195).	1 volume
197	11 mars 1903 - 26 mai 1903 (5/196).	1 volume
198	26 mai 1903 - 25 août 1903 (5/197).	1 volume
199	25 août 1903 - 16 novembre 1903 (5/198).	1 volume
200	16 novembre 1903 - 25 février 1904 (5/199).	1 volume
201	25 février 1904 - 17 mai 1904 (5/200).	1 volume
202	17 mai 1904 - 10 août 1904 (5/201).	1 volume
203	10 août 1904 - 28 novembre 1904 (5/202).	1 volume
204	28 novembre 1904 - 8 mars 1905 (5/203).	1 volume
205	8 mars 1905 - 6 juin 1905 (5/204).	1 volume
206	6 juin 1905 - 4 septembre 1905 (5/205).	1 volume
207	4 septembre 1905 - 21 décembre 1905 (5/206).	1 volume
208	21 décembre 1905 - 20 mars 1906 (5/207).	

		1 volume
209	20 mars 1906 - 25 juin 1906 (5/208).	1 volume
210	25 juin 1906 - 1er octobre 1906 (5/209).	1 volume
211	1er octobre 1906 - 29 décembre 1906 (5/210).	1 volume
212	29 décembre 1906 - 9 avril 1907 (5/211).	1 volume
213	9 avril 1907 - 26 juin 1907 (5/212).	1 volume
214	26 juin 1907 - 17 septembre 1907 (5/213).	1 volume
215	17 septembre 1907 - 17 décembre 1907 (5/214).	1 volume
216	17 décembre 1907 - 18 mars 1907 (5/215).	1 volume
217	18 mars 1907 - 31 mai 1908 (5/216).	1 volume
218	31 mai 1908 - 10 août 1908 (5/217).	1 volume
219	10 août 1908 - 26 octobre 1908 (5/218).	1 volume
220	26 octobre 1908 - 18 janvier 1909 (5/219).	1 volume
221	18 janvier 1909 - 7 avril 1909 (5/220).	1 volume
222	7 avril 1909 - 8 juin 1909 (5/221).	1 volume
223	8 juin 1909 - 10 août 1909 (5/222).	1 volume
224	10 août 1909 - 17 novembre 1909 (5/223).	1 volume

225	17 novembre 1909 - 2 mars 1910 (5/224).	1 volume
226	2 mars 1910 - 18 mai 1910 (5/225).	1 volume
227	18 mai 1910 - 8 août 1910 (5/226).	1 volume
228	8 août 1910 - 7 novembre 1910 (5/227).	1 volume
229	7 novembre 1910 - 2 février 1911 (5/228).	1 volume
230	2 février 1911 - 8 mai 1911 (5/229).	1 volume
231	8 mai 1911 - 25 juillet 1911 (5/230).	1 volume
232	25 juillet 1911 - 21 octobre 1911 (5/231).	1 volume
233	21 octobre 1911 - 26 janvier 1912 (5/232).	1 volume
234	26 janvier 1912 - 13 avril 1912 (5/233).	1 volume
235	13 avril 1912 - 12 juillet 1912 (5/234).	1 volume
236	12 juillet 1912 - 8 octobre 1912 (5/235).	1 volume
237	8 octobre 1912 - 9 janvier 1913 (5/236).	1 volume
238	9 janvier 1913 - 24 mars 1913 (5/237).	1 volume
239	25 mars 1913 - 2 juin 1913 (5/238).	1 volume
240	3 juin 1913 - 20 août 1913 (5/239).	1 volume

241	20 août 1913 - 5 novembre 1913 (5/240).	1 volume
242	5 novembre 1913 - 16 février 1914 (5/241).	1 volume
243	16 février 1914 - 13 mai 1914 (5/242).	1 volume
244	14 mai 1914 - 4 août 1914 (5/243).	1 volume
245	4 août 1914 - 1er juillet 1915 (5/244).	1 volume
246	1er juillet 1915 - 3 mars 1916 (5/245).	1 volume
247	3 mars 1916 - 12 juillet 1916 (5/246).	1 volume
248	12 juillet 1916 - 16 novembre 1916 (5/247).	1 volume
249	16 novembre 1916 - 20 avril 1917 (5/248).	1 volume
250	20 avril 1917 - 15 octobre 1917 (5/249).	1 volume
251	15 octobre 1917 - 22 avril 1918 (5/250).	1 volume
252	22 avril 1918 - 12 septembre 1918 (5/251).	1 volume
253	12 septembre 1918 - 4 mars 1919 (5/252).	1 volume
254	4 mars 1919 - 27 mai 1919 (5/253).	1 volume
255	27 mai 1919 - 24 juillet 1919 (5/254).	1 volume
256	24 juillet 1919 - 8 octobre 1919 (5/255).	1 volume
257	8 octobre 1919 - 17 décembre 1919 (5/256).	

		1 volume
258	17 décembre 1919 - 14 février 1920 (5/257).	1 volume
259	14 février 1920 - 10 avril 1920 (5/258).	1 volume
260	10 avril 1920 - 8 juin 1920 (5/259).	1 volume
261	8 juin 1920 - 6 août 1920 (5/260).	1 volume
262	6 août 1920 - 19 octobre 1920 (5/261).	1 volume
263	19 octobre 1920 - 9 décembre 1920 (5/262).	1 volume
264	9 décembre 1920 - 2 février 1921 (5/263).	1 volume
265	3 février 1921 - 1er avril 1921 (5/264).	1 volume
266	1er avril 1921 - 7 juin 1921 (5/265).	1 volume
267	7 juin 1921 - 17 août 1921 (5/266).	1 volume
268	17 août 1921 - 24 octobre 1921 (5/267).	1 volume
269	24 octobre 1921 - 3 janvier 1922 (5/268).	1 volume
270	4 janvier 1922 - 23 mars 1922 (5/269).	1 volume
271	23 mars 1922 - 29 mai 1922 (5/270).	1 volume
272	29 mai 1922 - 22 août 1922 (5/271).	1 volume
273	22 août 1922 - 8 novembre 1922 (5/272).	1 volume

274	8 novembre 1922 - 26 janvier 1923 (5/273).	1 volume
275	26 janvier 1923 - 3 avril 1923 (5/274).	1 volume
276	3 avril 1923 - 1er juin 1923 (5/275).	1 volume
277	1er juin 1923 - 3 août 1923 (5/276).	1 volume
278	3 août 1923 - 23 octobre 1923 (5/277).	1 volume
279	23 octobre 1923 - 4 janvier 1924 (5/278).	1 volume
280	4 janvier 1924 - 23 avril 1924 (5/279).	1 volume
281	23 avril 1924 - 11 juin 1924 (5/280).	1 volume
282	11 juin 1924 - 29 août 1924 (5/281).	1 volume
283	29 août 1924 - 16 novembre 1924 (5/282).	1 volume
284	16 novembre 1924 - 3 février 1925 (5/283).	1 volume
285	4 février 1925 - 27 avril 1925 (5/284).	1 volume
286	27 avril 1925 - 18 juillet 1925 (5/285).	1 volume
287	18 juillet 1925 - 7 octobre 1925 (5/286).	1 volume
288	7 octobre 1925 - 18 décembre 1925 (5/287).	1 volume
289	18 décembre 1925 - 18 mars 1926 (5/288).	1 volume

290	18 mars 1926 - 1er juin 1926 (5/289).	1 volume
291	1er juin 1926 - 20 août 1926 (5/290).	1 volume
292	20 août 1926 - 23 novembre 1926 (5/291).	1 volume
293	23 novembre 1926 - 15 février 1927 (5/292).	1 volume
294	15 février 1927 - 27 avril 1927 (5/293).	1 volume
295	27 avril 1927 - 11 juillet 1927 (5/294).	1 volume
296	11 juillet 1927 - 28 septembre 1927 (5/295).	1 volume
297	28 septembre 1927 - 2 décembre 1927 (5/296).	1 volume
298	2 décembre 1927 - 22 février 1928 (5/297).	1 volume
299	22 février 1928 - 25 avril 1928 (5/298).	1 volume
300	25 avril 1928 - 28 juin 1928 (5/299).	1 volume
301	28 juin 1928 - 15 septembre 1928 (5/300).	1 volume
302	15 septembre 1928 - 13 novembre 1928 (5/301).	1 volume
303	13 novembre 1928 - 15 janvier 1929 (5/302).	1 volume
304	15 janvier 1929 - 6 mars 1929 (5/303).	1 volume
305	6 mars 1929 - 23 avril 1929 (5/304).	1 volume
306	23 avril 1929 - 12 juin 1929 (5/305).	

		1 volume
307	12 juin 1929 - 1er août 1929 (5/306).	1 volume
308	1er août 1929 - 27 septembre 1929 (5/307).	1 volume
309	27 septembre 1929 - 13 novembre 1929 (5/308).	1 volume
310	13 novembre 1929 - 16 janvier 1930 (5/309).	1 volume
311	16 janvier 1930 - 14 mars 1930 (5/310).	1 volume
312	14 mars 1930 - 28 avril 1930 (5/311).	1 volume
313	28 avril 1930 - 16 juin 1930 (5/312).	1 volume
314	16 juin 1930 - 12 août 1930 (5/313).	1 volume
315	12 août 1930 - 10 octobre 1930 (5/314).	1 volume
316	10 octobre 1930 - 1er décembre 1930 (5/315).	1 volume
317	1er décembre 1930 - 3 février 1931 (5/316).	1 volume
318	3 février 1931 - 8 avril 1931 (5/317).	1 volume
319	8 avril 1931 - 10 juin 1931 (5/318).	1 volume
320	10 juin 1931 - 4 août 1931 (5/319).	1 volume
321	4 août 1931 - 5 octobre 1931 (5/320).	1 volume
322	5 octobre 1931 - 3 décembre 1931 (5/321).	1 volume

323	3 décembre 1931 - 11 février 1932 (5/322).	1 volume
324	11 février 1932 - 9 avril 1932 (5/323).	1 volume
325	9 avril 1932 - 10 juin 1932 (5/324).	1 volume
326	10 juin 1932 - 19 août 1932 (5/325).	1 volume
327	19 août 1932 - 12 octobre 1932 (5/326).	1 volume
328	12 octobre 1932 - 1er décembre 1932 (5/327).	1 volume
329	1er décembre 1932 - 8 février 1933 (5/328).	1 volume
330	8 février 1933 - 9 avril 1933 (5/329).	1 volume
331	9 avril 1933 - 3 juin 1933 (5/330).	1 volume
332	3 juin 1933 - 12 août 1933 (5/331).	1 volume
333	12 août 1933 - 30 octobre 1933 (5/332).	1 volume
334	30 octobre 1933 - 26 janvier 1934 (5/333).	1 volume
335	26 janvier 1934 - 27 avril 1934 (5/334).	1 volume
336	27 avril 1934 - 6 août 1934 (5/335).	1 volume
337	6 août 1934 - 27 novembre 1934 (5/336).	1 volume
338	27 novembre 1934 - 24 mars 1935 (5/337).	1 volume

339	25 mars 1935 - 19 juin 1935 (5/338).	1 volume
340	1er octobre 1935 - 15 janvier 1936 (5/340).	1 volume
341	15 janvier 1936 - 5 mai 1936 (5/341).	1 volume
342	5 mai 1936 - 12 septembre 1936 (5/342).	1 volume
343	12 septembre 1936 - 7 janvier 1937 (5/343).	1 volume
344	7 janvier 1937 - 10 avril 1937 (5/344).	1 volume
345	10 avril 1937 - 5 juillet 1937 (5/345).	1 volume
346	5 juillet 1937 - 12 octobre 1937 (5/346).	1 volume
347	12 octobre 1937 - 28 janvier 1938 (5/347).	1 volume
348	28 janvier 1938 - 5 mai 1938 (5/348).	1 volume
349	5 mai 1938 - 28 juillet 1938 (5/349).	1 volume
350	28 juillet 1938 - 21 novembre 1938 (5/350).	1 volume
351	21 novembre 1938 - 28 février 1939 (5/351).	1 volume
352	28 février 1939 - 22 mai 1939 (5/352).	1 volume
353	22 mai 1939 - 12 août 1939 (5/353).	1 volume
354	12 août 1939 - 14 décembre 1939 (5/354).	1 volume

1020 - 1145 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES CIVILS PUBLICS (5). DEUXIÈME SÉRIE. 1939-1986.

1020	14 décembre 1939 - 26 avril 1940 (5/355).	1 volume
1021	27 avril 1940 - 1er janvier 1941 (5/356).	1 volume
1022	2 janvier 1941 - 20 mai 1941 (5/357).	1 volume
1023	21 mai 1941 - 19 septembre 1941 (5/358).	1 volume
1024	19 septembre 1941 - 19 janvier 1942 (5/359).	1 volume
1025	20 janvier 1942 - 13 mai 1942 (5/360).	1 volume
1026	13 mai 1942 - 1er septembre 1942 (5/361).	1 volume
1027	2 septembre 1942 - 12 janvier 1943 (5/362).	1 volume
1028	12 janvier 1943 - 19 mai 1943 (5/363).	1 volume
1029	20 mai 1943 - 7 octobre 1943 (5/364).	1 volume
1030	7 octobre 1943 - 27 mars 1943 (5/365).	1 volume
1031	27 mars 1943 - 29 août 1944 (5/366).	1 volume
1032	30 août 1944 - 26 avril 1944 (5/367).	1 volume
1033	27 avril 1945 - 18 septembre 1945 (5/368).	1 volume
1034	19 septembre 1945 - 10 janvier 1946 (5/369).	1 volume

1035	11 janvier 1946 - 1er mai 1946 (5/370).	1 volume
1036	2 mai 1946 - 28 juillet 1946 (5/371).	1 volume
1037	29 juillet 1946 - 23 octobre 1946 (5/372).	1 volume
1038	24 octobre 1946 - 12 février 1947 (5/373).	1 volume
1039	13 février 1947 - 13 mai 1947 (5/374).	1 volume
1040	14 mai 1947 - 18 août 1947 (5/375).	1 volume
1041	19 août 1947 - 24 novembre 1947 (5/376).	1 volume
1042	25 novembre 1947 - 4 mars 1948 (5/377).	1 volume
1043	8 mars 1948 - 13 juin 1948 (5/378).	1 volume
1044	14 juin 1948 - 10 octobre 1948 (5/379).	1 volume
1045	11 octobre 1948 - 28 décembre 1948 (5/380).	1 volume
1046	28 décembre 1948 - 24 mars 1949 (5/381).	1 volume
1047	25 mars 1949 - 3 juin 1949 (5/382).	1 volume
1048	4 juin 1949 - 5 septembre 1949 (5/383).	1 volume
1049	7 septembre 1949 - 1er décembre 1949 (5/384).	1 volume
1050	2 décembre 1949 - 17 février 1950 (5/385).	1 volume
1051	20 février 1950 - 22 mai 1950 (5/386).	

		1 volume
1052	23 mai 1950 - 11 août 1950 (5/387).	1 volume
1053	12 août 1950 - 26 octobre 1950 (5/388).	1 volume
1054	27 octobre 1950 - 24 janvier 1951 (5/389).	1 volume
1055	25 janvier 1951 - 11 avril 1951 (5/390).	1 volume
1056	12 avril 1951 - 5 juillet 1951 (5/391).	1 volume
1057	6 juillet 1951 - 16 octobre 1951 (5/392).	1 volume
1058	18 octobre 1951 - 20 janvier 1952 (5/393).	1 volume
1059	21 janvier 1952 - 24 avril 1952 (5/394).	1 volume
1060	25 avril 1952 - 13 juillet 1952 (5/395).	1 volume
1061	17 juillet 1952 - 15 octobre 1952 (5/396).	1 volume
1062	16 octobre 1952 - 22 janvier 1953 (5/397).	1 volume
1063	22 janvier 1953 - 4 mai 1953 (5/398).	1 volume
1064	6 mai 1953 - 13 septembre 1953 (5/399).	1 volume
1065	14 septembre 1953 - 21 janvier 1954 (5/400).	1 volume
1066	22 janvier 1954 - 4 juin 1954 (5/401).	1 volume
1067	5 juin 1954 - 9 octobre 1954 (5/402).	1 volume

1068	11 octobre 1954 - 27 février 1955 (5/403).	1 volume
1069	1er mars 1955 - 21 juin 1955 (5/404).	1 volume
1070	22 juin 1955 - 7 novembre 1955 (5/405).	1 volume
1071	8 novembre 1955 - 18 mars 1956 (5/406).	1 volume
1072	19 mars 1956 - 31 juillet 1956 (5/407).	1 volume
1073	1er août 1956 - 9 janvier 1957 (5/408).	1 volume
1074	11 janvier 1957 - 27 mai 1957 (5/409).	1 volume
1075	28 mai 1957 - 6 novembre 1957 (5/410).	1 volume
1076	8 novembre 1957 - 15 avril 1958 (5/411).	1 volume
1077	16 avril 1958 - 6 octobre 1958 (5/412).	1 volume
1078	8 octobre 1958 - 25 mars 1959 (5/413).	1 volume
1079	26 mars 1959 - 27 septembre 1959 (5/414).	1 volume
1080	28 septembre 1959 - 22 mars 1960 (5/415).	1 volume
1081	23 mars 1960 - 13 septembre 1960 (5/416).	1 volume
1082	19 septembre 1960 - 17 février 1961 (5/417).	1 volume
1083	20 février 1961 - 1er août 1961 (5/418).	1 volume

1084	1er août 1961 - 2 février 1961 (5/419).	1 volume
1085	6 février 1962 - 23 juillet 1962 (5/420).	1 volume
1086	24 juillet 1962 - 11 janvier 1963 (5/421).	1 volume
1087	14 janvier 1963 - 5 juin 1963 (5/422).	1 volume
1088	7 juin 1963 - 19 novembre 1963 (5/423).	1 volume
1089	21 novembre 1963 - 10 avril 1964 (5/424).	1 volume
1090	13 avril 1964 - 17 septembre 1964 (5/425).	1 volume
1091	21 septembre 1964 - 9 février 1965 (5/426).	1 volume
1092	11 février 1965 - 7 juillet 1965 (5/427).	1 volume
1093	8 juillet 1965 - 22 novembre 1965 (5/428).	1 volume
1094	24 novembre 1965 - 4 avril 1966 (5/429).	1 volume
1095	5 avril 1966 - 26 juillet 1966 (5/430).	1 volume
1096	27 juillet 1966 - 22 décembre 1966 (5/431).	1 volume
1097	23 décembre 1966 - 21 avril 1967 (5/432).	1 volume
1098	24 avril 1967 - 31 août 1967 (5/433).	1 volume
1099	4 septembre 1967 - 4 février 1968 (5/434).	1 volume
1100	5 février 1968 - 25 juin 1968 (5/435).	

		1 volume
1101	26 juin 1968 - 15 novembre 1968 (5/436).	1 volume
1102	18 novembre 1968 - 24 avril 1969 (5/437).	1 volume
1103	25 avril 1969 - 29 septembre 1969 (5/438).	1 volume
1104	1er octobre 1969 - 11 février 1970 (5/439).	1 volume
1105	12 février 1970 - 26 juin 1970 (5/440).	1 volume
1106	29 juin 1970 - 15 novembre 1970 (5/441).	1 volume
1107	16 novembre 1970 - 27 août 1971 (5/442).	1 volume
1108	23 novembre 1970 - 8 septembre 1971 (5/443).	1 volume
1109	30 août 1971 - 27 avril 1972 (5/444).	1 volume
1110	9 septembre 1971 - 27 juin 1972 (5/445).	1 volume
1111	2 mai 1972 - 19 novembre 1972 (5/446).	1 volume
1112	30 juin 1972 - 1er avril 1973 (5/447).	1 volume
1113	20 novembre 1972 - 9 juillet 1973 (5/448).	1 volume
1114	2 avril 1973 - 27 décembre 1973 (5/449).	1 volume
1115	10 juillet 1973 - 22 mars 1973 (5/450).	1 volume
1116	30 décembre 1973 - 10 avril 1974 (5/451).	1 volume

1117	25 mars 1974 - 25 novembre 1974 (5/452).	1 volume
1118	11 octobre 1974 - 8 juillet 1975 (5/453).	1 volume
1119	26 novembre 1974 - 7 septembre 1975 (5/454).	1 volume
1120	9 juillet 1975 - 16 mars 1976 (5/455).	1 volume
1121	8 septembre 1975 - 14 avril 1976 (5/456).	1 volume
1122	17 mars 1976 - 18 octobre 1976 (5/457).	1 volume
1123	15 mars 1976 - 18 novembre 1976 (5/458).	1 volume
1124	19 octobre 1976 - 13 juin 1977 (5/459).	1 volume
1125	4 janvier 1977 - 7 juillet 1977 (5/461).	1 volume
1126	6 juin 1977 - 26 décembre 1977 (5/462).	1 volume
1127	14 juin 1977 - 27 février 1978 (5/463).	1 volume
1128	11 juillet 1977 - 26 décembre 1977 (5/464).	1 volume
1129	27 décembre 1977 - 6 juin 1978 (5/465).	1 volume
1130	27 décembre 1977 - 30 juillet 1978 (5/466).	1 volume
1131	1er mars 1978 - 15 novembre 1978 (5/467).	1 volume
1132	7 juin 1978 - 26 octobre 1978 (5/468).	1 volume

1133	1er août 1978 - 28 juin 1979 (5/469).	1 volume
1134	18 décembre 1979 - 18 décembre 1980 (5/474).	1 volume
1135	6 novembre 1980 - 14 mars 1982 (5/475).	1 volume
1136	22 décembre 1980 - 13 janvier 1982 (5/476).	1 volume
1137	25 juin 1981 - 25 décembre 1984 (5/477).	1 volume
1138	14 janvier 1982 - 15 mars 1983 (5/478).	1 volume
1139	15 mars 1982 - 15 août 1983 (5/479).	1 volume
1140	16 mars 1983 - 28 mai 1984 (5/480).	1 volume
1141	16 août 1983 - 3 juin 1985 (5/481).	1 volume
1142	29 mai 1984 - 6 août 1985 (5/482).	1 volume
1143	26 décembre 1984 - 17 avril 1988 (5/483).	1 volume
1144	4 juin 1985 - 27 octobre 1986 (5/484).	1 volume
1145	8 août 1985 - 16 septembre 1986 (5/485).	1 volume

B. ACTES SOUS SEING PRIVÉ

355	355 - 420 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES SOUS SEING PRIVÉ (6). 1814-1960. Registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (6). Première série. 27 avril 1814 - 22 mars 1815 (6/1).	1 volume
-----	--	----------

*356 - 420 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES
SOUS SEING PRIVÉ (6). DEUXIÈME SÉRIE. 1ER JUIN 1850 - 10 MAI
1960.*

356	1er juin 1850 - 13 décembre 1851 (6/1).	1 volume
357	13 décembre 1851 - 28 décembre 1853 (6/2).	1 volume
358	28 décembre 1853 - 6 octobre 1855 (6/3).	1 volume
359	6 octobre 1855 - 23 avril 1857 (6/4).	1 volume
360	23 avril 1857 - 4 janvier 1859 (6/5).	1 volume
361	5 janvier 1859 - 12 novembre 1860 (6/6).	1 volume
362	13 novembre 1860 - 7 janvier 1863 (6/7).	1 volume
363	7 janvier 1863 - 15 février 1865 (6/8).	1 volume
364	15 février 1865 - 2 mai 1867 (6/9).	1 volume
365	3 mai 1867 - 20 novembre 1869 (6/10).	1 volume
366	21 novembre 1869 - 17 novembre 1871 (6/11).	1 volume
367	18 novembre 1871 - 2 janvier 1874 (6/12).	1 volume
368	2 janvier 1874 - 7 février 1876 (6/13).	1 volume
369	8 février 1876 - 21 juillet 1877 (6/14).	1 volume
370	22 juillet 1877 - 22 avril 1879 (6/15).	1 volume

371	22 avril 1879 - 17 novembre 1880 (6/16).	1 volume
372	17 novembre 1880 - 26 août 1882 (6/17).	1 volume
373	26 août 1882 - 8 juin 1884 (6/18).	1 volume
374	9 juin 1884 - 13 janvier 1886 (6/19).	1 volume
375	14 janvier 1886 - 4 juillet 1887 (6/20).	1 volume
376	4 juillet 1887 - 23 janvier 1889 (6/21).	1 volume
377	24 janvier 1889 - 23 juillet 1890 (6/22).	1 volume
378	23 juillet 1890 - 9 mars 1892 (6/23).	1 volume
379	10 mars 1892 - 28 juillet 1893 (6/24).	1 volume
380	28 juillet 1893 - 13 décembre 1894 (6/25).	1 volume
381	13 décembre 1894 - 26 septembre 1896 (6/26).	1 volume
382	27 septembre 1896 - 13 juillet 1898 (6/27).	1 volume
383	13 juillet 1898 - 1er mai 1900 (6/28).	1 volume
384	2 mai 1900 - 5 février 1902 (6/29).	1 volume
385	5 février 1902 - 4 octobre 1903 (6/30).	1 volume
386	4 octobre 1903 - 28 juin 1905 (6/31).	1 volume

387	28 juin 1905 - 11 avril 1907 (6/32).	1 volume
388	11 avril 1907 - 27 novembre 1908 (6/33).	1 volume
389	27 novembre 1908 - 6 avril 1910 (6/34).	1 volume
390	6 avril 1910 - 1er août 1911 (6/35).	1 volume
391	1er août 1911 - 3 décembre 1912 (6/36).	1 volume
392	4 décembre 1912 - 13 décembre 1913 (6/37).	1 volume
393	13 décembre 1913 - 27 février 1914 (6/38).	1 volume
394	27 février 1914 - 14 mars 1914 (6/39).	1 volume
395	14 mars 1914 - 21 janvier 1915 (6/40).	1 volume
396	21 janvier 1915 - 26 mars 1917 (6/41).	1 volume
397	27 mars 1917 - 9 juin 1919 (6/42).	1 volume
398	10 juin 1919 - 26 août 1920 (6/43).	1 volume
399	26 août 1920 - 24 juin 1921 (6/44).	1 volume
400	25 juin 1921 - 24 octobre 1922 (6/45).	1 volume
401	24 octobre 1922 - 11 février 1924 (6/46).	1 volume
402	12 février 1924 - 29 juin 1925 (6/47).	1 volume
403	29 juin 1925 - 18 octobre 1926 (6/48).	

1 volume

404 19 octobre 1926 - 18 avril 1928 (6/49).

1 volume

405 19 avril 1928 - 4 juillet 1929 (6/50).

1 volume

406 4 juillet 1929 - 24 septembre 1930 (6/51).

1 volume

407 24 septembre 1930 - 28 janvier 1932 (6/52).

1 volume

408 29 janvier 1932 - 22 mai 1933 (6/53).

1 volume

409 22 mai 1933 - 25 février 1935 (6/54).

1 volume

410 25 février 1935 - 8 janvier 1937 (6/55).

1 volume

411 9 janvier 1937 - 20 septembre 1938 (6/56).

1 volume

412 20 septembre 1938 - 24 octobre 1940 (6/57).

1 volume

413 24 octobre 1940 - 11 décembre 1944 (6/58).

1 volume

414 11 décembre 1944 - 10 novembre 1947 (6/59).

1 volume

415 10 novembre 1947 - 21 novembre 1949 (6/60).

1 volume

416 22 novembre 1949 - 26 novembre 1951 (6/61).

1 volume

417 26 novembre 1951 - 10 novembre 1953 (6/62).

1 volume

418 11 novembre 1953 - 8 décembre 1955 (6/63).

1 volume

419 9 décembre 1955 - 13 août 1957 (6/64).

1 volume

420	14 août 1957 - 10 mai 1960 (6/65).	1 volume
421	421 - 428 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE, ACTES SOUS SEING PRIVÉ DONT UNE COPIE OU UN DOUBLE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU BUREAU (6 ²). 21 MARS 1921 - 21 MARS 1963. 21 mars 1921 - 29 septembre 1927 (6bis/1).	1 volume
422	30 septembre 1927 - 18 septembre 1934 (6bis/2).	1 volume
423	19 septembre 1934 - 23 mars 1942 (6bis/3).	1 volume
424	23 mars 1942 - 20 décembre 1945 (6bis/4).	1 volume
425	20 décembre 1945 - 7 septembre 1949 (6bis/5).	1 volume
426	8 septembre 1949 - 31 octobre 1953 (6bis/6).	1 volume
427	1er novembre 1953 - 19 mai 1958 (6bis/7).	1 volume
428	19 mai 1958 - 21 mars 1963 (6bis/8).	1 volume
 <i>C. ANNEXES</i>		
429	429 - 440 COPIES DE BAUX. 1921-1933. 1921.	1 liasse
430	1923.	1 liasse
431	1924.	1 liasse
432	1925.	1 liasse

433	1926.	1 liasse
434	1927.	1 liasse
435	1928.	1 liasse
436	1929.	1 liasse
437	1930.	1 liasse
438	1931.	1 liasse
439	1932.	1 liasse
440	1933.	1 liasse
	1146 - 1195 ACTES SOUS SEING PRIVÉ ET PROCÈS-VERBAUX DE CESSION DE MITOYENNETÉ. 1920-1975.	
1146	1920.	1 chemise
1147	1921.	1 chemise
1148	1922.	1 chemise
1149	1923.	1 chemise
1150	1924.	1 chemise
1151	1925.	1 chemise
1152	1926.	1 chemise

1153	1927.	1 chemise
1154	1928	1 chemise
1155	1929.	1 chemise
1156	1930.	1 chemise
1157	1931.	1 chemise
1158	1932.	1 chemise
1159	1933.	1 chemise
1160	1934.	1 chemise
1161	1935.	1 chemise
1162	1936.	1 chemise
1163	1937.	1 chemise
1164	1938.	1 chemise
1165	1939.	1 chemise
1166	1940.	1 chemise
1167	1941.	1 chemise
1168	1942.	1 chemise
1169	1943.	

		1 chemise
1170	1945.	1 chemise
1171	1946.	1 chemise
1172	1947.	1 chemise
1173	1948.	1 chemise
1174	1949.	1 chemise
1175	1950.	1 chemise
1176	1951.	1 chemise
1177	1952.	1 chemise
1178	1953.	1 chemise
1179	1954.	1 chemise
1180	1955.	1 chemise
1181	1956.	1 chemise
1182	1957.	1 chemise
1183	1958.	1 chemise
1184	1959.	1 chemise
1185	1960.	1 chemise

1186	1961.	1 chemise
1187	1962.	1 chemise
1188	1963.	1 chemise
1189	1967.	1 chemise
1190	1969.	1 chemise
1191	1970.	1 chemise
1192	1971.	1 chemise
1193	1972.	1 chemise
1194	1973.	1 chemise
1195	1975.	1 chemise

II. BIENS À L'ÉTRANGER

441 - 442 SOMMIERS DES PROPRIÉTÉS SITUÉES EN FRANCE ET APPARTENANT À DES PERSONNES DOMICILIÉES EN BELGIQUE, DANS LE RESSORT DU BUREAU (45). 1851-1966.

441	1851-1908.	1 volume
442	1908-1966.	1 volume

III. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION ET D'AFFICHAGE

443 - 450 REGISTRES DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DÉCÈS (47). 1959-1997.

443	21 juin 1959 - 11 juin 1963 (51)	1 volume
444	12 juin 1963 - 26 septembre 1967 (52).	1 volume
445	28 septembre 1967 - 3 septembre 1971 (53).	1 volume
446	3 septembre 1971 - 23 juin 1975 (54).	1 volume
447	23 juin 1975 - 8 novembre 1978 (55).	1 volume
448	9 novembre 1978 - 29 mars 1982 (56).	1 volume
449	4 avril 1989 - 25 avril 1993.	1 volume
450	26 avril 1993 - 25 avril 1997.	1 volume

451 - 452 REGISTRES DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'AFFICHAGE ET DES DÉCLARATIONS DE PROFESSION EN MATIÈRE D'OPÉRATIONS DE BOURSE, D'ASSURANCE, DE LOCATION DE COFFRE FORTS ET DE TRANSPORT DE VOYAGEURS EN COMMUN (47BIS). 1937-1953.

451	26 février 1937 - 14 juin 1947 (3).	1 volume
452	15 juin 1947 - 1er mars 1953 (4).	1 volume

IV. CORRESPONDANCE

453 - 473 REGISTRES DE CORRESPONDANCE (49). 10 NOVEMBRE 1915 - 12 MARS 1981.

453	10 novembre 1915 - 19 août 1919 (49/24).	1 volume
454	20 août 1919 - 13 août 1921 (49/25).	1 volume
455	13 août 1921 - 20 avril 1923 (49/26).	1 volume
456	21 avril 1923 - 3 janvier 1925 (49/27).	1 volume
457	6 janvier 1925 - 14 octobre 1926 (49/28).	1 volume
458	14 octobre 1926 - 23 juin 1928 (49/29).	1 volume
459	25 juin 1928 - 7 août 1929 (49/30).	1 volume
460	8 août 1929 - 27 octobre 1930 (49/31).	1 volume
461	27 octobre 1930 - 4 février 1932 (49/32).	1 volume
462	8 février 1932 - 6 juillet 1933 (49/33).	1 volume
463	6 juillet 1933 - 19 septembre 1934 (49/34).	1 volume
464	21 septembre 1934 - 21 septembre 1936 (49/35).	1 volume
465	21 septembre 1936 - 5 juillet 1938 (49/36).	1 volume
466	7 juillet 1938 - 16 juillet 1940 (49/37).	1 volume
467	16 juillet 1940 - 21 avril 1942 (49/40).	

		1 volume
468	21 avril 1942 - 6 avril 1944 (49/41).	1 volume
469	8 avril 1944 - 4 mars 1947 (49/42).	1 volume
470	5 mars 1947 - 20 septembre 1947 (49/43).	1 volume
471	20 septembre 1949 - 17 janvier 1952 (49/44).	1 volume
472	17 janvier 1952 - 1er décembre 1959 (49/45).	1 volume
473	4 février 1965 - 12 mars 1981 (49/47).	1 volume

V. TABLES ALPHABÉTIQUES ET RÉPERTOIRES

A. ACQUÉREURS

474 - 508 TABLES ALPHABÉTIQUES DES ACQUÉREURS ET NOUVEAUX POSSESSEURS DE BIENS IMMEUBLES RÉELS (50/2). 1814-1859.

474 - 490 PREMIÈRE SÉRIE. 1814-1843.

474	5 septembre 1814 - 26 août 1816 (1).	1 volume
475	2 septembre 1817 - 17 février 1819 (2).	1 volume
476	19 août 1819 - 17 septembre 1821 (3).	1 volume
477	6 avril 1821 - 2 janvier 1824 (4).	1 volume
478	19 juillet 1824 - 28 août 1826 (5).	1 volume
479	13 décembre 1825 - 15 octobre 1827 (6).	1 volume
480	4 janvier 1828 - 9 août 1830 (7).	1 volume
481	6 juillet 1830 - 10 février 1832 (8).	1 volume
482	9 juin 1832 - 9 septembre 1833 (9).	1 volume
483	12 novembre 1833 - 9 mai 1835 (10).	1 volume
484	18 août 1834 - 20 avril 1836 (11).	1 volume
485	2 mai 1836 - 21 novembre 1837 (12).	1 volume
486	27 décembre 1837 - 21 novembre 1839 (13).	1 volume

487	14 décembre 1839 - 26 mai 1841 (14).	1 volume
488	3 juin 1841 - 6 octobre 1842 (15).	1 volume
489	10 octobre 1842 - 8 juin 1843 (16).	1 volume
490	5 janvier 1843 - 21 octobre 1843 (17).	1 volume
491	<i>491 - 508 DEUXIÈME SÉRIE. 1844-1859.</i> 2 janvier 1844 - 13 octobre 1844 (1/38).	1 volume
492	6 décembre 1843 - 24 décembre 1845 (2/39).	1 volume
493	9 mai 1845 - 1er janvier 1847 (3/40).	1 volume
494	24 janvier 1847 - 9 janvier 1848 (4/42).	1 volume
495	4 novembre 1847 - 28 mars 1849 (5/44).	1 volume
496	15 avril 1847 - 28 mars 1850 (6/47).	1 volume
497	10 avril 1850 - 5 février 1851 (7).	1 volume
498	28 août 1850 - 24 février 1851 (8).	1 volume
499	4 juin 1851 - 20 octobre 1852 (9).	1 volume
500	9 avril 1852 - 28 février 1853 (10).	1 volume
501	20 mai 1852 - 16 janvier 1854 (11).	1 volume

502	3 février 1854 - 27 septembre 1854 (12).	1 volume
503	20 octobre 1854 - 30 avril 1855 (13).	1 volume
504	1er mai 1855 - 29 mai 1856 (14).	1 volume
505	26 mai 1856 - 17 mai 1857 (15).	1 volume
506	31 octobre 1855 - 11 novembre 1857 (16).	1 volume
507	14 février 1858 - 14 mars 1859 (17).	1 volume
508	27 juin 1859 - 15 novembre 1859 (18).	1 volume

B. VENDEURS

509 - 516 TABLES ALPHABÉTIQUES DES VENDEURS ET PRÉCÉDENTS POSSESSEURS DE BIENS IMMEUBLES (50/3). 1814-1859.

509	<i>509 - 512 PREMIÈRE SÉRIE. 1814-1843.</i> 5 septembre 1814 - 2 janvier 1824 (1).	1 volume
510	1823-1830 (2).	1 volume
511	1830-1839 (3).	1 volume
512	1839-1843 (4).	1 volume
513	<i>513 - 516 DEUXIÈME SÉRIE. 1844-1859.</i> 2 janvier 1844 - 28 mars 1850 (1).	1 volume
514	10 avril 1850 - 16 janvier 1854 (2).	1 volume

-
- 515 1er février 1854 - 30 août 1858 (3).
1 volume
- 516 1er septembre 1858 - 31 décembre 1859 (4).
1 volume
- C. PARTAGES ET COPARTAGEANTS*
- 517 Table alphabétique des partages passés devant notaires ou fait sous seing privé (50/4). 1814.
1 volume
- 518 Table alphabétique des copartageants (50/5). [1814]-1815.
1 volume
- D. CONTRATS DE MARIAGE*
- 519 - 521 TABLES ALPHABÉTIQUES DES CONTRATS DE MARIAGE (50/6). 1831-1858.
- 519 9 juin 1831 - 12 mai 1850 (1).
1 volume
- 520 5 juin 1850 - 23 décembre 1858 (2).
1 volume
- 521 1851 (3).
1 volume
- E. CRÉANCIERS*
- 522 - 523 RÉPERTOIRES GÉNÉRAUX DES CRÉANCIERS (51). 1912-1977.
- 522 1912-1976 (16).
1 volume
- 523 1975-1977 (17).
1 volume
- F. PROPRIÉTAIRES*
- 524 - 540 TABLES GÉNÉRALES DES PROPRIÉTAIRES (52). 1870-1912.
- 524 Abrassart - Boucher (1).
1 volume

525	Bouchera - Caufrier (2).	1 volume
526	Caulier - Dehon (3).	1 volume
527	Dehonte - Didion (4).	1 volume
528	Dieu - Fally (5).	1 volume
529	Fankry - Harvengt (6).	1 volume
530	Harvengt - Lavenne (7).	1 volume
531	Lavenne - Mahiète (8).	1 volume
532	Mahieu - Nicodème (9).	1 volume
533	Nisole - Rz (10).	1 volume
534	Sablon - Vilain (11).	1 volume
535	Vilain - Z (12).	1 volume
536	Suite des tables précédentes (13).	1 volume
537	Suite des tables précédentes (14).	1 volume
538	Suite des tables précédentes (15).	1 volume
539	Suite des tables précédentes (16).	1 volume
540	Suite des tables précédentes (17).	1 volume

G. DÉCÈS

541	541 - 560 TABLES DES DÉCÈS (54). 1950-1983. 1950-1951 (37).	1 volume
542	1952-1953 (38).	1 volume
543	1954-1956 (39).	1 volume
544	1957-1958 (40).	1 volume
545	1959-1960 (41).	1 volume
546	1961-1962 (42).	1 volume
547	1963-1964 (43).	1 volume
548	1965-1966 (44).	1 volume
549	1967-1968 (45).	1 volume
550	1969-1970 (46).	1 volume
551	1971-1972 (47).	1 volume
552	1973-1974 (48).	1 volume
553	1975-1976 (49).	1 volume
554	1977 (50).	1 volume
555	1978 (51).	1 volume

556	1979 (52).	1 volume
557	1980 (53).	1 volume
558	1981 (54).	1 volume
559	1982 (55).	1 volume
560	1983 (56).	1 volume

- 561** VI. INSTRUCTIONS ET INVENTAIRES
Sommier d'ordres et instructions (56). 1840-1905. 1 volume
- 562** *562 - 563 INVENTAIRES DES REGISTRES, SOMMIERS, TABLES ET
AUTRES DOCUMENTS (57). 1870-1976.*
1870-1910. 1 volume
- 563** 1911-1976. 1 volume

VII. COMPTES MOBILES

A. PERSONNES PHYSIQUES

1. CIMETIÈRE

564 - 779 COMPTES MOBILES APURÉS DES PERSONNES PHYSIQUES
(58). 1912-2003.

564	Aa - Ac (1).	1 liasse
565	Ad - Allaq (2).	1 liasse
566	Allar - Andre D. (3).	1 liasse
567	Andre E. - Andry E. (4).	1 liasse
568	Andry F. - At (5).	1 liasse
569	Au - Auquier I. (6).	1 liasse
570	Auquier I. - Baillh (7).	1 liasse
571	Bailli - Barbieux L. (8).	1 liasse
572	Barbieux M. - Baudn (9).	1 liasse
573	Baudo - Bellet E. (10).	1 liasse
574	Bellet F. - Bernard L. (11).	1 liasse
575	Bernard M. - Bertieau J. (12).	1 liasse
576	Bertieau K. - Beugnies G. (13).	1 liasse

577	Beugnies H. - Bim (14).	1 liasse
578	Bin - Blal (15).	1 liasse
579	Blam - Blaq (16).	1 liasse
580	Blar - Blondieau (17).	1 liasse
581	Blondiau - Borc (18).	1 liasse
582	Bord - Bouchez (19).	1 liasse
583	Bouchez - Boucz (20).	1 liasse
584	Boud - Bourguignon (21).	1 liasse
585	Bourguignon G. - Brancar (22).	1 liasse
586	Brancat - Briz (23).	1 liasse
587	Bro - Brohez A. (24).	1 liasse
588	Brohez B. - Brohez Q. (25).	1 liasse
589	Brohez R. - Brul (26).	1 liasse
590	Brum - Buk (27).	1 liasse
591	Bul - Busk (28).	1 liasse
592	Busl - Cai (29).	1 liasse
593	Cal - Cantineau G. (30).	

		1 liasse
594	Cantineau H. - Capo (31).	1 liasse
595	Capp - Cari (32).	1 liasse
596	Carl - Carp Q. (33).	1 liasse
597	Carp R. - Catherine A. (34).	1 liasse
598	Catherine B. - Caudron G. (35).	1 liasse
599	Caudron H. - Caufriez H. (36).	1 liasse
600	Caufriez I. - Chab (37).	1 liasse
601	Chac - Chevalier H. (38).	1 liasse
602	Chevalier I. - Clement I. (39).	1 liasse
603	Clement J. - Colard J. (40).	1 liasse
604	Colard K. - Coniant B. (41).	1 liasse
605	Coniant C. - Cornez Ac. (42).	1 liasse
606	Cornez Ad. - Cornez F. (43).	1 liasse
607	Cornez G. - Cornez M. (44).	1 liasse
608	Cornez N. - Cornut O. (45).	1 liasse
609	Cornut P. - Crenez O. (46).	1 liasse

610	Crener P. - Cuisinier G. (47).	1 liasse
611	Cuisinier H. - D'Ald (48).	1 liasse
612	D'Ale - Dascotte B. (49).	1 liasse
613	Dascotte - Davoine (50).	1 liasse
614	Davoine - Debt (51).	1 liasse
615	Debu - Defloo (52).	1 liasse
616	Defoin - Deghilage (53).	1 liasse
617	Deghilage - Dehon (54).	1 liasse
618	Dehon - Dejardin (55).	1 liasse
619	Dejardin - Delassoie (56).	1 liasse
620	Delassoie F. - Delaunois A. (57).	1 liasse
621	Delaunois B. - Delcourt E. (58).	1 liasse
622	Delcourt F. - Delgrange I. (59).	1 liasse
623	Delgrange J. - Delk (60).	1 liasse
624	Dell - Delporte I. (61).	1 liasse
625	Delporte J. - Demarbe I. (62).	1 liasse

626	Demarbe J. - Demoulin K. (63).	1 liasse
627	Demoulin L. - Deneiva I. (64).	1 liasse
628	Deneiva J. - Depiq (65).	1 liasse
629	Depir - Deroissart L. (66).	1 liasse
630	Deroissart M. - Descamps A. (67).	1 liasse
631	Descamps B. - Descamps J.-B. (68).	1 liasse
632	Descamps J.-C. - Descamps R. (69).	1 liasse
633	Descamps S. - Dessilly U. (70).	1 liasse
634	Dessilly V. - Devlieger L. (71).	1 liasse
635	Devlieger M. - Dieu Ale. (72).	1 liasse
636	Dieu Alf. - Dieu Fq. (73).	1 liasse
637	Dieu Fr. - Dieu Lt. (74).	1 liasse
638	Dieu Lu. - Dinoire B. (75).	1 liasse
639	Dinoire C. - Doulet B. (76).	1 liasse
640	Doulet C. - Druart K. (77).	1 liasse
641	Druart L. - Dubois G. (78).	1 liasse
642	Dubois H. - Ducha (79).	

		1 liasse
643	Duche - Dufrasne Ac. (80).	1 liasse
644	Dufrasne Ad. - Dufrasne E. (81).	1 liasse
645	Dufrasne F. - Dufrasne K. (82).	1 liasse
646	Dufrasne L. - Dufrasne R. (83).	1 liasse
647	Dufrasne S. - Dum (84).	1 liasse
648	Dun - Dupont G. (85).	1 liasse
649	Dupont H. - Dupont R. (86).	1 liasse
650	Dupont S. - Durieux F. (87).	1 liasse
651	Durieux G. - Em (88).	1 liasse
652	En - Evr (89).	1 liasse
653	Evr - Faucon U. (90).	1 liasse
654	Faucon V. - Fievet A. (91).	1 liasse
655	Fievez B. - Flament G. (92).	1 liasse
656	Flament H. - Fontaine G. (93).	1 liasse
657	Fontaine H. - Fourneaux A. (94).	1 liasse
658	Fourneau B. - Fourrez D. (95).	1 liasse

659	Fourrez E. - Francq O. (96).	1 liasse
660	Francq P. - Gac. (97).	1 liasse
661	Gad. - Gallez F. (98).	1 liasse
662	Gallez - Galot (99).	1 liasse
663	Galot - Ge (100).	1 liasse
664	Ge - Gerl (101).	1 liasse
665	Germ - Gillh (102).	1 liasse
666	Gilli - Gobert (103).	1 liasse
667	Gobert - Godart (104).	1 liasse
668	Godart B. - Godart K. (105).	1 liasse
669	Godart L. - Godefroid D. (106).	1 liasse
670	Godefroid E. - Gorz (107).	1 liasse
671	Gos - Gregoire D. (108).	1 liasse
672	Gregoire E. - Guic (109).	1 liasse
673	Guid - Hannd (110).	1 liasse
674	Hanne - Harmand T. (111).	1 liasse

675	Harmand M. - Harveng N. (112).	1 liasse
676	Harvengt O. - Helin D. (113).	1 liasse
677	Helin E. - Herbint R. (114).	1 liasse
678	Herbin S. - Honorez B. (115).	1 liasse
679	Honorez C. - Hott. (116).	1 liasse
680	Hou - Hoyois M. (117).	1 liasse
681	Hoyois N. - Huart L. (118).	1 liasse
682	Huart M. - Hud (119).	1 liasse
683	Hue - Is (120).	1 liasse
684	It - Jenart G. (121).	1 liasse
685	Jenart H. - Jonas (122).	1 liasse
686	Jonasse - Kuk (123).	1 liasse
687	Kul - Lambert E. (124).	1 liasse
688	Lambert F. - Lapy (125).	1 liasse
689	Lar - Lassois L. (126).	1 liasse
690	Lassois M. - Laurent S. (127).	1 liasse
691	Laurent T. - Lech (128).	

		1 liasse
692	Leci - Lecock K. (129).	1 liasse
693	Lecock L. - Ledt (130).	1 liasse
694	Ledu - Legat A. (131).	1 liasse
695	Legat B. - Legrand K. (132).	1 liasse
696	Legrand L. - Lemaire O. (133).	1 liasse
697	Lemaire P. - Lerat C. (134).	1 liasse
698	Lerat D. - Leroy K. (135).	1 liasse
699	Leroy L. - Letort L. (136).	1 liasse
700	Letort M. - Lheureux Am. (137).	1 liasse
701	Lheureux An. - Lheureux L. (138).	1 liasse
702	Lheureux M. - Lhote F. (139).	1 liasse
703	Lhote G. - Libert O. (140).	1 liasse
704	Libert P. - Lienard D. (141).	1 liasse
705	Lienard E. - Lienard Jt. (142).	1 liasse
706	Lienard Ju. - Lienard Vh. (143).	1 liasse
707	Lienard Vi. - Loi (144).	1 liasse

708	Lom - Louvrier F. (145).	1 liasse
709	Louvrier G. - Mahieu At. (146).	1 liasse
710	Mahieu Au. - Mahieu Mh. (147).	1 liasse
711	Mahieu Mi. - Mairesse G. (148).	1 liasse
712	Mairesse H. - Malengreau K. (149).	1 liasse
713	Malengreau L. - Manr (150).	1 liasse
714	Mans - Mariscal F. (151).	1 liasse
715	Mariscal G. - Martin R. (152).	1 liasse
716	Martin S. - Mathieu C. (153).	1 liasse
717	Mathieu D. - Maton F. (154).	1 liasse
718	Maton G. - Mention D. (155).	1 liasse
719	Mention E. - Mercier Q. (156).	1 liasse
720	Mercier R. - Micaleses F. (157).	1 liasse
721	Micaleses G. - Michel R. (158).	1 liasse
722	Michel S. - Mond (159).	1 liasse
723	Mone - Moreau S. (160).	1 liasse

724	Moreau T. - Mouthuy B. (161).	1 liasse
725	Mouthuy - Naisy (162).	1 liasse
726	Naisy - Neusy (163).	1 liasse
727	Neusy - Noel (164).	1 liasse
728	Noel - Old (164sp2).	1 liasse
729	Olia - Palmans (165).	1 liasse
730	Palmans - Paternostre (166).	1 liasse
731	Paternostre - Pels (167).	1 liasse
732	Pelt - Philippart I. (168).	1 liasse
733	Philippart J. - Pierk (169).	1 liasse
734	Pierl - Piret M. (170).	1 liasse
735	Piret N. - Plusquin V. (171).	1 liasse
736	Plusquin W. - Pottiez F. (172).	1 liasse
737	Pottiez G. - Pugenger N. (173).	1 liasse
738	Pugenger O. - Quenon J. (174).	1 liasse
739	Quenon K. - Rah (175).	1 liasse
740	Rai - Regnier C. (176).	

		1 liasse
741	Regnier D. - Renvillard I. (177).	1 liasse
742	Renvillard J. - Rigolet C. (178).	1 liasse
743	Rigolet D. - Rob (179).	1 liasse
744	Roc - Rombeau A. (180).	1 liasse
745	Rombeau B. - Roucou K. (181).	1 liasse
746	Roucou G. - Rousseau M. (182).	1 liasse
747	Rousseau N. - Ruelle G. (183).	1 liasse
748	Ruelle H. - Saligot K. (184).	1 liasse
749	Saligot L. - Sarn (185).	1 liasse
750	Saro - Schleich L. (186).	1 liasse
751	Schleich M. - Servotte K. (187).	1 liasse
752	Servotte L. - Simon R. (188).	1 liasse
753	Simon - Soufflet (189).	1 liasse
754	Soufflet - Stievenart (190).	1 liasse
755	Stievenart - Stoquart (191).	1 liasse
756	Stoquart - Szz (192).	1 liasse

757	Ta - Thauvoye (193).	1 liasse
758	Thauvoye - Thiry (194).	1 liasse
759	Thiry - Tonneau (195).	1 liasse
760	Tonneau - Toubreau (196).	1 liasse
761	Toubreau - Troussart (197).	1 liasse
762	Troussart - Urbain (198).	1 liasse
763	Urbain A. - Urbain E. (199).	1 liasse
764	Urbain E. - Urbain G. (200).	1 liasse
765	Urbain G. - Urbain L. (201).	1 liasse
766	Urbain Leop. - Urbain Q. (202).	1 liasse
767	Urbain - Valet (203).	1 liasse
768	Valet - Vander (204).	1 liasse
769	Vander - Vangys (205).	1 liasse
770	Vangys - Vansteen (206).	1 liasse
771	Vansteen - Verheyen (207).	1 liasse
772	Verheyen - Vertendeuil (208).	1 liasse

773	Vertendeuil - Vilain (209).	1 liasse
774	Vilain - Vilc (210).	1 liasse
775	Vill - Wanderpepen (211).	1 liasse
776	Wanderpepen - Wattiez (212).	1 liasse
777	Wattiez - Willem (213).	1 liasse
778	Willemart - Wuill (214).	1 liasse
779	Wuillo - Z (215).	1 liasse

2. ACTIFS

780 - 893 COMPTES MOBILES ACTIFS DES PERSONNES PHYSIQUES (58). 1912-2006.

780	Aa - Ale (1).	1 liasse
781	Alf - Andry (2).	1 liasse
782	Andry - Au (3).	1 liasse
783	Av - Bar (4).	1 liasse
784	Bas - Bek (5).	1 liasse
785	Bel - Berth (6).	1 liasse
786	Berti - Bic (7).	1 liasse
787	Bid - Blas (8).	1 liasse

		1 liasse
788	Blat - Boni (9).	1 liasse
789	Bon - Bouchez (10).	1 liasse
790	Bouchez - Bourl (11).	1 liasse
791	Bourle - Brin (12).	1 liasse
792	Brio - Brot (13).	1 liasse
793	Brou - Bureau (14).	1 liasse
794	Bureau - Cailleau (15).	1 liasse
795	Cailleaux - Can (16).	1 liasse
796	Cap - Cark (17).	1 liasse
797	Carl - Casth (18).	1 liasse
798	Casti - Caudron (19).	1 liasse
799	Caudron - Chans (20).	1 liasse
800	Chant - Cic (21).	1 liasse
801	Cich - Colan (22).	1 liasse
802	Colan - Coo (23).	1 liasse
803	Cop - Cornez (24).	1 liasse

804	Cornez - Cous (25).	1 liasse
805	Cout - Cuvelier (26).	1 liasse
806	Cuvelier - Daniel (27).	1 liasse
807	Daniele - Debat (28).	1 liasse
808	Deb - Decl (29).	1 liasse
809	Decock - Dehombreux (30).	1 liasse
810	Dehon - Delattre (31).	1 liasse
811	Delattre - Delepine (32).	1 liasse
812	Delepine - Delpn (33).	1 liasse
813	Delpo - Demoustier (34).	1 liasse
814	Demoustier - Derm (35).	1 liasse
815	Dern - Descamps (36).	1 liasse
816	Descamps - Detd (37).	1 liasse
817	Dete - Dieu (38).	1 liasse
818	Dieu C. - Dieu R. (39).	1 liasse
819	Dieu S. - Dorange (40).	1 liasse

820	Dorange - Dubois (41).	1 liasse
821	Dubois - Dud (42).	1 liasse
822	Due - Dufrane (43).	1 liasse
823	Dufrane - Duhaux (44).	1 liasse
824	Duhoux - Dupont (45).	1 liasse
825	Dupont - Duvivier (46).	1 liasse
826	Duvivier - Faille (47).	1 liasse
827	Faille - Ferro (48).	1 liasse
828	Ferro - Flam (49).	1 liasse
829	Flan - Fourrez (50).	1 liasse
830	Fourrez - Gac (51).	1 liasse
831	Gad - Gaq (52).	1 liasse
832	Gara - Get (53).	1 liasse
833	Gev - Gilmont (54).	1 liasse
834	Gilmont - Gobh (55).	1 liasse
835	Gobi - Godefroid (56).	1 liasse
836	Godefroid - Greco (57).	1 liasse

		1 liasse
837	Greco - Haek (58).	1 liasse
838	Hael - Harn (59).	1 liasse
839	Haro - Henq (60).	1 liasse
840	Henr - Honorez (61).	1 liasse
841	Honorez - Hoyois (62).	1 liasse
842	Hoyois - Hun (63).	1 liasse
843	Huo - Tau (64).	1 liasse
844	Jav - Jor (65).	1 liasse
845	Jos - Kz (66).	1 liasse
846	La - Lambert (66sp2).	1 liasse
847	Lambert - Latona (67).	1 liasse
848	Latona - Lechien (68).	1 liasse
849	Leci - Lee (69).	1 liasse
850	Lef - Legrand (70).	1 liasse
851	Legrand - Lerat (71).	1 liasse
852	Lerat - Letor (72).	1 liasse

853	Letor - Lhoir (73).	1 liasse
854	Lhoir - Lienard (74).	1 liasse
855	Lienard - Lietard (75).	1 liasse
856	Lietart - Loterie (76).	1 liasse
857	Loterie - Mahieu (77).	1 liasse
858	Mahieu - Mairesse (78).	1 liasse
859	Mairesse - Marchesani (79).	1 liasse
860	Marchesani - Martin (80).	1 liasse
861	Martin - Maton (81).	1 liasse
862	Maton - Merella (82).	1 liasse
863	Merella - Michiels (83).	1 liasse
864	Michiels - Moreau (84).	1 liasse
865	Moreau - Myant (85).	1 liasse
866	Myant - Neon (86).	1 liasse
867	Nico - Oua (87).	1 liasse
868	Oub - Pauwels (88).	1 liasse

869	Pauwelz - Pichueque (89).	1 liasse
870	Pichueque - Piscart (90).	1 liasse
871	Piscart - Pottiez (91).	1 liasse
872	Pottiez - Quenon (92).	1 liasse
873	Quenon - Renard (93).	1 liasse
874	Renard - Rizzo (94).	1 liasse
875	Rizzo - Romito (95).	1 liasse
876	Romito - Ruban (96).	1 liasse
877	Ruban - Samain (97).	1 liasse
878	Samain - Schifano (98).	1 liasse
879	Schifano - Sinon (99).	1 liasse
880	Simon - Spinosi (100).	1 liasse
881	Spinosi - Swerts (101).	1 liasse
882	Swerts - Thauvoye (102).	1 liasse
883	Thauvoye - Toubreau (103).	1 liasse
884	Toubreau - Tri (104).	1 liasse
885	Triv - Urbain (105).	

		1 liasse
886	Urbain F. - Urbain Mat. (106).	1 liasse
887	Urbain - Vanclaire (107).	1 liasse
888	Vanclaire - Vanhell (108).	1 liasse
889	Vanhem - Verhd (109).	1 liasse
890	Verme - Vilain (110).	1 liasse
891	Vilain - Wargnis (111).	1 liasse
892	Wargnies - Will (112).	1 liasse
893	Wilm - Z (113).	1 liasse
 <i>B. PERSONNES MORALES</i>		
1. CIMETIÈRE		
<i>894 - 895 COMPTES MOBILES APURÉS DES PERSONNES MORALES (58). 1912-2003.</i>		
894	A - E (216).	1 liasse
895	Eq. - Z (217).	1 liasse
 2. ACTIFS		
<i>896 - 900 COMPTES MOBILES ACTIFS DES PERSONNES MORALES (58). 1912-2006.</i>		
896	201000000 - 401150999 (114).	4 liasses et 1 chemise
897	401151000 - 418945999 (115).	

		4 liasses et 1 chemise
898	418946000 - 443870999 (116).	4 liasses et 1 chemise
899	443871000 - 474530730 (117).	4 liasses et 1 chemise
900	Domaine de l'État et Fabrique d'église de Sars-la-Bruyère (118).	1 chemise

- 901** VIII. REGISTRE DES ÉTRANGERS
Registre des personnes domiciliées hors du Royaume possédant
des immeubles en Belgique (60). 1912-1972.

1 volume

IX. DÉCLARATIONS DE SUCCESSION ET DE LA TAXE
COMPENSATOIRE À CHARGE DES A.S.B.L.

A. PERSONNES PHYSIQUES

902 - 1017 DÉCLARATIONS DE SUCCESSION (187). 1818-1899,
1922-1945.

902	2 juin 1818 - 12 mai 1821.	1 recueil
903	1821-1822.	1 recueil
904	1823-1824.	1 recueil
905	1825-1826.	1 recueil
906	1827-1828.	1 recueil
907	1829.	1 recueil
908	1830.	1 recueil
909	1831.	1 recueil
910	3 janvier 1832 - 30 juin 1832.	1 recueil
911	18 juillet 1832 - 28 décembre 1832.	1 recueil
912	1833.	1 recueil
913	1834.	1 recueil
914	1835-1836.	1 recueil
915	1837-1838.	1 recueil

1 recueil

916 1839-1840.

1 recueil

917 1841-1842.

1 recueil

918 1843-1844.

1 recueil

919 1845.

1 recueil

920 1846.

1 recueil

921 1847.

1 recueil

922 1848.

1 recueil

923 1849.

1 recueil

924 1850.

1 recueil

925 1851.

1 recueil

926 1852.

1 recueil

927 1853.

1 recueil

928 1854.

1 recueil

929 1855.

1 recueil

930 1856.

1 recueil

931 1857.

1 recueil

932	1858.	1 recueil
933	1859.	1 recueil
934	1860.	1 recueil
935	1861.	1 recueil
936	1862.	1 recueil
937	1863.	1 recueil
938	1864.	1 recueil
939	1865.	1 recueil
940	1866.	1 recueil
941	1867.	1 recueil
942	1868.	1 recueil
943	1869.	1 recueil
944	1870.	1 recueil
945	1871.	1 recueil
946	1872.	1 recueil
947	1873.	1 recueil

948	1874.	1 recueil
949	1875.	1 recueil
950	1876.	1 recueil
951	1877.	1 recueil
952	1878.	1 recueil
953	1879.	1 recueil
954	1880.	1 recueil
955	1881.	1 recueil
956	1882.	1 recueil
957	1883.	1 recueil
958	1884.	1 recueil
959	1885.	1 recueil
960	1886.	1 recueil
961	1887.	1 recueil
962	1888.	1 recueil
963	1889.	1 recueil
964	1890.	

		1 recueil
965	1891.	1 recueil
966	1892.	1 recueil
967	1893.	1 recueil
968	1894.	1 recueil
969	1895.	1 recueil
970	1896.	1 recueil
971	1897.	1 recueil
972	1898.	1 recueil
973	1899.	1 recueil
974	5 janvier 1922 - 18 juillet 1922.	1 recueil
975	20 juillet 1922 - 30 décembre 1922.	1 recueil
976	1923.	1 recueil
977	1924.	1 recueil
978	1925.	1 recueil
979	1926.	1 recueil
980	5 janvier 1927 - 14 juillet 1927.	1 recueil

981	14 juillet 1927 - 31 décembre 1927.	1 recueil
982	3 janvier 1928 - 23 juillet 1928.	1 recueil
983	24 juillet 1928 - 29 décembre 1928.	1 recueil
984	5 janvier 1929 - 25 juillet 1929.	1 recueil
985	25 juillet 1929 - 27 décembre 1929.	1 recueil
986	2 janvier 1930 - 2 juillet 1930.	1 recueil
987	2 juillet 1930 - 26 décembre 1930.	1 recueil
988	3 janvier 1931 - 26 juin 1931.	1 recueil
989	26 juin 1931 - 24 décembre 1931.	1 recueil
990	4 janvier 1932 - 18 juillet 1932.	1 recueil
991	20 juillet 1932 - 28 décembre 1932.	1 recueil
992	2 janvier 1933 - 1er juillet 1933.	1 recueil
993	1er juillet 1933 - 30 décembre 1933.	1 recueil
994	3 janvier 1934 - 12 juillet 1934.	1 recueil
995	16 juillet 1934 - 29 décembre 1934.	1 recueil
996	4 janvier 1935 - 8 juillet 1935.	1 recueil

997	8 juillet 1935 - 30 décembre 1935.	1 recueil
998	2 janvier 1936 - 9 juillet 1936.	1 recueil
999	10 juillet 1936 - 29 décembre 1936.	1 recueil
1000	2 janvier 1937 - 22 juin 1937.	1 recueil
1001	23 juin 1937 - 31 décembre 1937.	1 recueil
1002	3 janvier 1938 - 4 juillet 1938.	1 recueil
1003	5 juillet 1938 - 31 décembre 1938.	1 recueil
1004	4 janvier 1939 - 24 juillet 1939.	1 recueil
1005	24 juillet 1939 - 27 décembre 1939.	1 recueil
1006	4 janvier 1940 - 7 septembre 1940.	1 recueil
1007	7 septembre 1940 - 28 décembre 1940.	1 recueil
1008	2 janvier 1941 - 8 juillet 1941.	1 recueil
1009	9 juillet 1941 - 29 décembre 1941.	1 recueil
1010	2 janvier 1942 - 10 juillet 1942.	1 recueil
1011	10 juillet 1942 - 31 décembre 1942.	1 recueil
1012	5 janvier 1943 - 31 juillet 1943.	1 recueil
1013	31 juillet 1943 - 29 décembre 1943.	

		1 recueil
1014	4 janvier 1944 - 14 juillet 1944.	1 recueil
1015	14 juillet 1944 - 22 décembre 1944.	1 recueil
1016	2 janvier 1945 - 6 juin 1945.	1 recueil
1017	12 juin 1945 - 31 décembre 1945.	1 recueil
1018	<i>B. ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF</i> Déclarations de patrimoine des associations sans but lucratif (187/3). 1957-1979.	1 liasse